



IFSI – IFAS DU GHT de la Nièvre



PROJET PEDAGOGIQUE PARTAGE

ANNEE 2022-2023



Agence d'assurance qualité externe Méthode Ingénierie Service Qualité (METH.I.S.Q.)

Sommaire

INTRODUCTION	3
I. PRESENTATION DES INSTITUTS DE FORMATION DU GHT DE LA NIEVRE.....	4
1. L'IFSI-IFAS DE NEVERS	4
2. L'IFAS DE COSNE	5
3. L'IFAS DE DECIZE	6
II. ORIENTATIONS DE NOS FORMATIONS.....	6
III. ANCRAGE PEDAGOGIQUE.....	8
1. LES FINALITES ET OBJECTIFS DE NOS FORMATIONS	8
2. LA PHILOSOPHIE DE LA FORMATION EN INSTITUT ET EN STAGE	10
3. LES VALEURS	10
4. LES PRINCIPES PEDAGOGIQUES	12
IV. NUMERIQUE, INNOVATION ET EXPERTISES PLURIELLES AU CENTRE DU DISPOSITIF D'APPRENTISSAGE	18
1. LES OUTILS NUMERIQUES AU SERVICE DES APPRENANTS	18
2. DES METHODES PEDAGOGIQUES INNOVANTES, APPRENANTES ET DIVERSIFIEES	19
3. DES DOMAINES D'EXPERTISE DES FORMATEURS PLURIELS	20
V. PROJET D'ACCUEIL, D'INTEGRATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES APPRENANTS EN SITUATION DE HANDICAP	21
VI. PRESTATIONS OFFERTES A LA VIE ETUDIANTE	21
VII. EVOLUTION 2022 : RECENTRAGE SUR L'APPROCHE PAR COMPETENCE, LES SITUATIONS EMBLEMATIQUES, L'OBSERVATION CLINIQUE ET LA NOTION DE PARCOURS	22
1. PARCOURS PATIENT ET PARCOURS DE SANTE	22
2. APPROCHE PAR COMPETENCE ET SITUATIONS EMBLEMATIQUES	23
VIII. LE PROJET PEDAGOGIQUE IFSI.....	25
1. LA PROCEDURE DE SELECTION POUR ENTRER EN FORMATION INFIRMIERE	25
2. L'ORGANISATION PEDAGOGIQUE	26
2.1. LES ENSEIGNEMENTS	26
2.2. LE SUIVI PEDAGOGIQUE	26
2.3. L'ACCOMPAGNEMENT EN STAGE.....	27
2.4. LA GUIDANCE DU TRAVAIL D'INITIATION A LA RECHERCHE	27
2.5. LES REUNIONS PEDAGOGIQUES ET D'INFORMATION	27
2.6. LA COMMISSION D'EVALUATION	27
2.7. LA PLANIFICATION PEDAGOGIQUE.....	27
2.8. LA GESTION ADMINISTRATIVE.....	27
2.9. LES EQUIPEMENTS	27
3. LA POLITIQUE DE STAGE.....	28
4. LA LISTE DES STAGES	29
5. LES CALENDRIERS	30
IX. LE PROJET PEDAGOGIQUE IFAS	36
1. PREAMBULE	36
2. LES ORIENTATIONS DU PROJET	36
3. LES PROCEDURES DE SELECTION DES ELEVES AIDES-SOIGNANTS MUTUALISEES SUR LES 3 IFAS DU DEPARTEMENT	37
4. LA POLITIQUE DE STAGE.....	38

4.1.	UNE GESTION CENTRALISEE DES PLACES DE STAGE	38
4.2.	UNE POLITIQUE DE TUTORAT COMMUNE, PARTAGEE ET DECLOISONNEE	42
4.3.	L'ACCOMPAGNEMENT DES APPRENTIS EN STAGE.....	42
5.	L'INGENIERIE PEDAGOGIQUE.....	44
5.1.	DES METHODES PEDAGOGIQUES CENTREES SUR UNE APPROCHE PAR COMPETENCES.....	44
5.2.	UN DISPOSITIF D'EVALUATION MUTUALISE	46
5.3.	LE CALENDRIER PREVISIONNEL DES EVALUATIONS RENTREE SEPTEMBRE 2022	48
6.	UNE PERSONNALISATION DES PARCOURS DES APPRENANTS VISANT A EVITER LES RUPTURES ET LES ABANDONS	49
6.1.	LE DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES APPRENANTS	49
6.1.1.	L'ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE INDIVIDUALISE.....	49
6.1.2.	LE SUIVI PEDAGOGIQUE.....	51
6.1.3.	LE TEMPS PERSONNEL GUIDE (TPG)	52
6.2.	LE STAGE D'INTEGRATION EN MILIEU PROFESSIONNEL	52
6.3.	LE PORTFOLIO INDIVIDUEL EN STAGE.....	53
6.4.	LA FORMATION PAR L'APPRENTISSAGE	53
X.	LES INDICATEURS D'EVALUATION DU PROJET	53
↙	POINT FORTS DES INSTITUTS.....	54
↙	POINTS FORTS DU PROJET PEDAGOGIQUE.....	54
↙	RECOMMANDATIONS A INTEGRER DANS LE PROJET DE FORMATION.....	54
	CONCLUSION	55
	BIBLIOGRAPHIE	56

INTRODUCTION

Le **projet pédagogique partagé des instituts de formation du GHT de la Nièvre** est élaboré en cohérence avec le **projet stratégique partagé de formation des instituts du GHT** et dans une **dynamique de co-construction** par les équipes des 4 instituts. Il repose sur un socle commun et des items spécifiques à chaque institut ou à chaque formation. Il constitue la **déclinaison opérationnelle du projet stratégique** qui reprend lui le cadre de l'ensemble des projets institutionnels, le contexte de formation et les axes de développement pour l'ensemble des instituts.

Il prend en compte le **cadre réglementaire, la population concernée, l'environnement, les atouts et les contraintes de l'institution et l'évolution de l'offre de soins**. Si les axes de développement sont fixés pour 5 ans dans le projet stratégique des instituts, la déclinaison opérationnelle via le projet pédagogique est revue tous les ans.

Ce projet constitue un **outil de référence à la mise en œuvre quotidienne de la pédagogie** à destination des **apprenants** mais également des **formateurs**, des **structures d'accueil**, des **intervenants extérieurs** et des **tutelles**. Il s'inscrit dans un **processus évolutif** qui nécessite **l'implication des différents partenaires de la formation** (apprenants, usagers du système de santé, formateurs, professionnels de terrain, ...) pour cerner les attentes des recruteurs potentiels en regard des nouveaux diplômés et **favoriser la construction de compétences nécessaires à l'exercice professionnel**. Il a également pour vocation d'**accompagner les apprenants dans leur parcours de formation de manière personnalisée** et de **prévenir les abandons ou les interruptions** en cours de cursus ou le cas échéant, de **favoriser leur réorientation**.

Il se doit d'être communiqué à la rentrée à chaque apprenant et au public via le site internet des instituts.

Il est **présenté et approuvé lors de l'Instance Compétente pour les Orientations Générales des Instituts de Formation du GHT de la Nièvre¹** pour être validé par les représentants des tutelles : Agence Régionale de Santé (A.R.S.), Conseil Régional, Centres Hospitaliers supports, représentants des apprenants, Université, représentants de professionnels et des formateurs, Centre de Formation des Apprentis.

Il est **réajusté en fonction de l'analyse des résultats des apprenants et des stagiaires** en formation, de leur **sentiment de compétences** et de la **satisfaction de l'ensemble des partenaires de la formation**. Le processus d'autoévaluation et de certification dans le cadre de la démarche qualité permet également de décliner des axes d'amélioration.

Il est à noter que ce projet 2022-2023 s'inscrit dans un contexte de renouvellement des autorisations d'institut par le Conseil Régional qui a été validé en date du 22 juillet 2022 sous forme d'un projet unique pour l'ensemble des 4 instituts.

¹ Arrêté du 21 avril 2007 modifié relatif au fonctionnement des instituts de formation paramédicaux

I. Présentation des instituts de formation du GHT de la Nièvre

Les instituts de formation paramédicale du GHT de la NIEVRE sont au nombre de 4 et sont implantés sur trois sites :

- **NEVERS** : chef-lieu du département avec comme établissement support le Centre Hospitalier de l'Agglomération de NEVERS
- **COSNE** : situé au nord du département à 60 kms de NEVERS, 2^{ème} ville du département en nombre d'habitants avec comme établissement support le Centre Hospitalier de COSNE
- **DECIZE** : situé au sud du département à 35 kms de NEVERS, 3^{ème} ville du département en nombre d'habitants avec comme établissement support le Centre Hospitalier de DECIZE

Ils reposent sur un organigramme structurel commun² à l'ensemble des instituts.

Il est à noter que depuis le 2^{ème} trimestre 2022 l'organisation fonctionnelle de l'IFSI a évolué avec la mise en place d'un coordonnateur pédagogique commun aux trois promotions, Mme Danièle AUGENDRE associée à une référente pour les stages, Mme Nathalie PINAUD.

Concernant les IFAS, une coordination unique est en œuvre depuis août 2022 pour assurer une gestion administrative et pédagogique (formation clinique et théorique) harmonisée entre les trois sites. Cette coordination est assurée par M. Cédric VOLLBRECHT.

1. L'IFSI-IFAS de NEVERS

L'IFSI est rattaché à l'université de Bourgogne située à 250 kms à l'est du département et fait partie du GCS-IFSI de Bourgogne.

Il est agréé pour **127 étudiants par promotion** soit une augmentation de près de 15% d'étudiants sur 2 ans.

L'IFAS est agréé pour **50 élèves** (rentrée de septembre) et pour **13 élèves** (rentrée de février).

Le personnel :

- 1 directeur des soins en charge de la direction et de la coordination générale des instituts du GHT (1 ETP) avec mise à disposition pour les 2 autres sites : Mme Sophie NOURRY
- 16 formateurs (16 ETP) pour l'IFSI-IFAS :
 - Mme Géraldine ANCHUELO
 - Mme Nadine ARROM
 - Mme Danièle AUGENDRE
 - M. Thierry BARBET
 - M. Didier CAVOY
 - Mme Florence COUDERC
 - M. Arnaud DEYRE

² Annexe 1 : Organigramme structurel et fonctionnel des instituts de formation du GHT de la Nièvre

- Mme Martine DUCROIZET
- Mme Isabelle FAUCHER
- Mme Elise GAUDRON
- Mme Guillemette GILLIET
- Mme Alice LAPORTE
- M. Laurent LINARES
- Mme Nathalie PINAUD
- Mme Brigitte THIERIOT
- M. Cédric VOLLBRECHT
- 2 agents d'accueil (1 ETP) :
 - Mme Cécile DOUGNY : 50%
 - Mme Pascaline KAYA : 40%
- 2 secrétaires (1 ETP) :
 - Mme Cécile DOUGNY : 50%
 - Mme Pascaline KAYA : 50%
- 1 assistante administrative et financière (1 ETP) :
 - Mme Frédérique JOLY
- 1 documentaliste (1 ETP) :
 - Mme Nadine VAYSSIER

Les expertises dans l'équipe sont diversifiées ce qui permet de déployer un dispositif pédagogique qualifiant et de répondre aux besoins des différentes structures du territoire. A la date d'élaboration de ce projet, 4 postes sont vacants.

2. L'IFAS de COSNE

L'IFAS est agréé pour 25 élèves (rentrée de septembre).

Le personnel :

- 1 directeur des soins en charge de la direction et de la coordination générale des instituts du GHT mis à disposition : Mme Sophie NOURRY
- 2 formateurs pour l'IFAS (1,2 ETP) :
 - Mme Amandine GITTON : 80%
 - Poste vacant : 40%
- 1 secrétaire (0,4 ETP) :
 - Mme Mary VINCENT

3. L'IFAS de DECIZE

L'IFAS est agréé pour 35 élèves (rentrée de septembre) et pour 12 élèves (rentrée de février).

Le personnel :

- 1 directeur des soins en charge de la direction et de la coordination générale des instituts du GHT (1 ETP) mis à disposition : Mme Sophie NOURRY
- 2 formateurs pour l'IFAS (2 ETP) :
 - Mme Valérie JAILLARD
 - Poste vacant : 100%
- 1 secrétaire (0,5 ETP) :
 - Mme Carole SEPTIER

II. Orientations de nos formations

Les orientations de nos deux formations sont le fruit d'une réflexion de l'ensemble des équipes des instituts du GHT. Elles ont pour socle un projet managérial commun et s'appuient sur les trois axes de développement du projet stratégique partagé des instituts. Elles visent également à répondre à la réglementation en vigueur tant dans la forme que dans le contenu.

Les 3 orientations majeures sont les suivantes³ :

- **Contribuer à la professionnalisation des apprenants, des stagiaires et des personnels**
 - ↳ *Contribuer à la professionnalisation des apprenants par un parcours de stage efficient et personnalisé et par un maillage pédagogique s'inscrivant dans une approche par compétence via une alternance capacitante*
 - Il s'agit de favoriser la **réflexivité des apprenants** et la **transférabilité de leurs savoirs** dans des situations de soins complexes selon une **dynamique de contextualisation / décontextualisation / recontextualisation** tout en travaillant **l'écart entre travail réel et travail prescrit**.
 - L'apprenant va ainsi pouvoir **construire son identité professionnelle** au rythme de ses apprentissages d'où la notion de **professionnalité émergente**.
 - La visée est de permettre à chacun de **construire une image de soi comme futur professionnel ou comme professionnel différent** pour ceux qui sont en reconversion à travers 3 processus : un processus d'anticipation vers le monde professionnel, un processus de construction identitaire provoqué par la diversité des expériences vécues en stage comme en institut, un processus

³ Voir Projet stratégique partagé de formation des instituts de formation du GHT de la Nièvre 2020-2025 : professionnaliser et développer l'attractivité par la qualité et l'innovation

d'incorporation des savoirs d'action, des normes et des valeurs propres au genre professionnel visé.

L'apprenant va ainsi vivre deux mutations essentielles : passer de l'attitude d'apprenant en institut à celle de stagiaire, passer de la posture de stagiaire à celle de « presque pair ».

A terme, **l'objectif est de rendre l'alternance capacitante** en positionnant l'apprenant au centre de sa formation, en élaborant avec lui un contrat pédagogique (plan de formation individualisé, parcours de formation personnalisé), en travaillant sur ses valeurs et en développant son raisonnement clinique, sa réflexivité et son positionnement. Cette alternance repose sur une pédagogie active, de contrat et de la réussite, s'appuyant sur des outils de régulation de parcours permettant à l'apprenant de (se) défaire pour faire.

↳ ***Contribuer au développement des compétences des professionnels de santé via une politique de formation continue territoriale prenant en compte les besoins et attentes des potentiels stagiaires***

↳ ***Contribuer à la professionnalisation des formateurs par la réflexivité et la qualité***

Il va s'agir de répondre aux évolutions liées à l'universitarisation de la formation infirmière et à la réingénierie de la formation aide-soignante, au manque d'attractivité des métiers et des formations pré-citées et aux données contextuelles locales (départ en retraite d'un tiers des effectifs sur 3 ans).

Cette professionnalisation va se baser sur une politique d'accueil et d'accompagnement des nouveaux formateurs avec un tuteur dédié, le développement d'une culture pédagogique harmonisée via des formations continues communes et la pair-aidance définie dans le projet stratégique.

- **Développer une démarche territoriale d'amélioration continue des pratiques**

Cette démarche s'appuie sur une formation commune des équipes pédagogiques et administratives des instituts à l'autoévaluation selon le référentiel HCERES qui a abouti à la certification METHIS-Q des instituts⁴, d'une part IFSI et d'autre part IFAS.

Elle s'accompagne de la mise en place d'une cellule qualité avec un référent dédié en charge de la démarche.

De plus, la loi du 5 septembre 2018 a créé une obligation de certification pour les dispensateurs de formation souhaitant bénéficier des fonds de la formation professionnelle. Le ministère du Travail est l'autorité responsable de l'élaboration du référentiel national qualité. La marque QUALIOPI a ainsi pour objectif d'attester la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences, qu'il s'agisse d'actions de formation, de bilans de compétences, d'actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience ou d'actions de formation par apprentissage. Tous les instituts du GHT sont ainsi certifiés QUALIOPI depuis le 27 décembre 2021⁵. Il est à noter que chaque site de formation ayant un numéro de SIRET propre, il est certifié séparément.

⁴ Annexe 2 : certifications qualité METHISQ IFAS-IFSI

⁵ Annexe 3 : certifications QUALIOPI

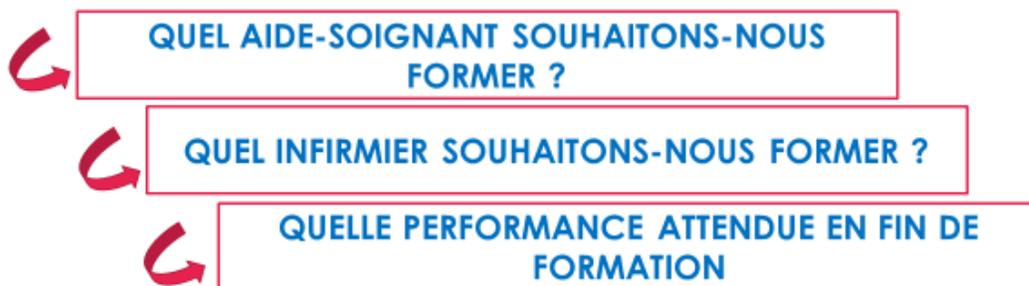
- Favoriser l'attractivité des instituts via les partenariats et les innovations

L'attractivité des métiers infirmier et aide-soignant est une problématique à l'échelon national et régional mais elle est d'autant plus prégnante sur notre territoire qui est lui-même peu attractif en termes d'emploi et de vie extra-professionnelle et va donc impacter sur le recrutement en formation. Il va donc s'agir de **développer une politique commune de communication en interne et en externe**, notamment en prenant appui sur le site internet des instituts du GHT de la Nièvre et des réseaux sociaux mais aussi de **s'inscrire dans une dynamique d'innovation pédagogique et de stratégie de développement de l'offre numérique** via des projets simulation et innovations validés l'année précédente en ICOGI et dont le financement a été accordé par le Conseil Régional .

III. Ancrage pédagogique

1. Les finalités et objectifs de nos formations

S'intéresser aux finalités de nos formations, c'est répondre aux questions suivantes :



Les formations conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier et au diplôme d'Etat d'Aide-Soignant visent l'acquisition de compétences professionnelles pour répondre aux besoins de santé des personnes soignées dans le cadre d'une pluriprofessionnalité.

Elles initient un processus de professionnalisation qui évoluera tout au long de la vie professionnelle. Ce cheminement contribue à la construction progressive de l'identité soignante fondée sur la démarche réflexive de sa pratique professionnelle, adoptant ainsi une posture socio-cognitive.

QUEL PROFIL DU FUTUR DIPLÔME ?

Le profil attendu du nouveau diplômé est celui d'un **professionnel compétent NOVICE ou DEBUTANT, REFLEXIF, ADAPTE et ADAPTABLE, AUTONOME et RESPONSABLE.**

- **Novice ou débutant**

Un professionnel novice ou débutant selon BENNER (2003) est un professionnel qui a **entre 0 à 1 an d'expérience professionnelle**. Il est à un stade où **il s'adapte à la réalité du travail** et où **il va progressivement intégrer le rôle de l'infirmier ou de l'aide-soignant**. Il va maîtriser les savoirs théoriques et pratiques de base, ainsi que la capacité à communiquer. Il sait transférer des connaissances en situation de soins et est capable de travailler en équipe pluridisciplinaire. Il fait preuve d'une autonomie professionnelle. Il doit à contrario du professionnel confirmé poursuivre le développement des techniques de soin pour augmenter son efficacité, approfondir son jugement clinique, améliorer sa maîtrise de l'organisation du travail et ses capacités à gérer les imprévus.

- **Réflexif**

Un professionnel réflexif, c'est un professionnel qui est capable :

- D'interroger sa pratique et d'accepter de se remettre en question,
- De faire preuve de distanciation et de prise de recul sur la manière de conduire ses activités,
- D'argumenter ses décisions c'est-à-dire de décrire comment et pourquoi il fait ou agit pour ensuite transférer dans des situations nouvelles,
- D'interroger et d'étayer ses prises de position, de porter un regard critique sur son fonctionnement, de mettre en évidence ses points forts, de rechercher de nouvelles pistes dans un souci d'amélioration continue.

- **Adapté et adaptable**

Le professionnel doit tenir compte de la situation spécifique et complexe d'une personne ou d'un groupe pour en prendre soin dans une approche systémique.

Il a pour souci de s'inscrire dans les évolutions professionnelles et contextuelles, en priorisant sécurité et qualité soins.

Pour cela, il doit être capable de :

- Mobiliser les savoirs théoriques et scientifiques nécessaires,
- S'appuyer sur le raisonnement et la démarche clinique pour identifier les problèmes réels ou potentiels et établir un projet de soins négocié avec la personne soignée et son entourage,
- Dispenser des soins de qualité à visée préventive, éducative, curative et palliative,
- Participer à l'évolution des soins par le biais de la recherche.

- **Autonome**

Le professionnel autonome est un professionnel capable de mener seul ou en équipe pluriprofessionnelle des interventions.

Il maîtrise les savoirs fondamentaux pour construire son propre savoir et est doté d'un fort esprit d'initiatives.

- **Responsable**

Un professionnel responsable est un professionnel capable de prendre des décisions dans la limite de son champ de compétences, en tenant compte du contexte dans une visée d'efficacité et au service de la personne soignée.

2. La philosophie de la formation en institut et en stage

Elle repose sur **le courant de pensée humaniste** qui défend une **conception bienveillante et positive de la personne**. L'homme évolue tout au long de sa vie, il est doté de **potentialités** et de **ressources**, d'une capacité de créativité, ce qui lui permet de se réaliser.

L'adhésion au système de valeurs humanistes est une condition pour s'inscrire dans un projet de formation à l'IFSI ou à l'IFAS.

3. Les valeurs

Les valeurs auxquelles nous tenons sont à la fois une référence et une préférence. Elles constituent le socle des formations dispensées au sein de nos instituts. Leur finalité est l'épanouissement de l'apprenant. Elles orientent et construisent les pratiques professionnelles actuelles et à venir.

Elles sont centrées sur **4 valeurs pivots** autour desquelles gravitent des valeurs périphériques :

- **La responsabilité**

Il s'agit de **responsabiliser tout en maintenant un cadre et des repères**.

La notion de responsabilité renvoie à la fois à la responsabilité du formateur et à celle de l'apprenant : le formateur met à disposition des ressources et un environnement, des compétences et des dispositifs pédagogiques mais l'apprenant est acteur de sa formation. C'est lui qui décide de s'en saisir pour évoluer, compte-tenu de ses points forts et de ses points de vulnérabilité.

La responsabilité est associée à la notion de **rigueur** qui consiste à faire preuve de précision dans son travail, respecter les délais, les procédures, les protocoles, les bonnes pratiques... mais aussi à celle de **liberté** qui consiste à pouvoir agir.

Elle conduit à l'**autonomie** qui est la capacité à décider et faire seul, à se gouverner soi-même dans un cadre établi. Elle rejoint la notion de **confiance** et d'**engagement** qui « *fait partie du processus d'apprentissage de l'étudiant, durant le temps de sa formation. Il nécessite une mobilisation individuelle,*

de groupe voire des organisations définissant des trajectoires d'activités cohérentes, dans un contexte contraignant » (BECKER – 2006). Ainsi, l'engagement implique un investissement de l'apprenant à titre individuel et collectif à travers sa participation dans les différents groupes de TD, dans les travaux à préparer ou à réaliser, lors des stages mais aussi une implication de l'institut qui se doit de proposer des parcours de formation personnalisés. L'engagement peut se traduire par la mise en place d'un contrat pédagogique qui formalise les objectifs d'apprentissage négociés.

- **La convivance**

La convivance est un terme emprunté à l'espagnol *convivencia* et désigne « *la capacité à vivre ensemble dans une bonne entente* » (GITTINS – 2006).

Il s'agit à la fois de **bien vivre ensemble** donc de favoriser un climat d'écoute et de sérénité, de bien-être et de qualité de vie au sein des instituts mais aussi de **bien travailler ensemble** dans le **respect**. Faire preuve de respect, c'est reconnaître l'autre comme une personne humaine à part entière, capable de prendre ses propres décisions, lui manifester de l'intérêt, lui montrer une **considération positive inconditionnelle** pour ce qu'il est, ce qu'il dit, ce qu'il fait.

C'est aussi être dans l'**altérité** c'est-à-dire « *accepter l'autre en tant qu'être différent, cette acceptation se voulant base de la reconnaissance de ses droits à être lui* » et la différence s'entendant d'un point de vue ethnique, social, culturel ou religieux (LIENDLE – 2012 – p.66-68).

C'est enfin **travailler dans un mode collaboratif pour créer un collectif**.

- **La justice distributive associée au développement de potentialités**

Pour GREENBERG (1990), la **justice distributive renvoie au principe d'équité** où les rétributions d'un individu doivent être proportionnelles à ses contributions en comparaison avec un autre de référence. En d'autres termes, il s'agit de ne pas faire la même chose pour tous, de ne pas concentrer tous les moyens sur une même personne. La justice distributive est un des **volets de la justice organisationnelle** qui plus globalement peut se traduire comme le sentiment de justice perçu par les individus au sein d'une organisation. Il a été démontré par FALL (2014) que **la justice distributive a un impact positif sur la motivation intrinsèque des individus et sur la qualité de vie au travail** (PIASECKI – 2018) ce qui est un vecteur positif pour la formation des apprenants et donc pour le **développement de leurs potentialités** dans une approche de **pédagogie de la réussite** en s'appuyant sur leur potentiel et les ressources de l'institution.

- **L'écologie et le développement durable**

Le **développement durable consiste à utiliser de manière raisonnée les ressources dont nous disposons**, c'est aussi considérer que tout ce qui est bon pour soi est bon pour les autres.

C'est donc inscrire les instituts dans une dynamique écologique que ce soit au niveau environnemental puisque le bâtiment est conçu dans une optique de basse consommation d'énergie, au niveau économique en lien avec la gestion des déchets... et au niveau comportemental en favorisant la prévention, les innovations pédagogiques et **l'écologie relationnelle**.



4. Les principes pédagogiques

- La conception de l'apprenant

Être étudiant ou élève renvoie à un rôle social avec des comportements, des attitudes, des attendus...

Pour GATE (2009), « l'apprenant en tant que substantif regroupe les attributs d'une entité, ici un sujet humain, acteur d'un processus de changement qui affecte autant son rapport à lui-même que son rapport au monde. L'apprenant en tant que participe présent du verbe apprendre, induit l'idée d'une action, d'une participation active dans l'ici et maintenant d'une situation. »

Un apprenant est donc une personne qui va s'inscrire dans un processus de changement, de construction.

Notre définition de l'apprenant :

Un apprenant est un adulte, doté d'émotions qui s'inscrit dans un processus d'apprentissage et d'autoévaluation afin de pouvoir en dégager des axes d'amélioration.

Il est considéré comme une personne ayant un potentiel et pour lequel sa professionnalisation s'effectuera au regard d'un partage d'expériences et d'une démarche participative.

Afin de pouvoir progresser, l'apprenant devra mobiliser des ressources, être réactif et réflexif afin de devenir responsable.

Il sera considéré comme une personne ayant ses propres représentations qui seront respectées.

Son engagement et son expérience acquise lui permettront de devenir un professionnel acteur, autonome. Il aura la capacité de mobiliser des notions d'adaptation, de travail, d'entraide, d'efficacité et de respect.

Ainsi, nous considérons l'étudiant infirmier ou l'élève aide-soignant, comme un adulte en formation :

- avec un **potentiel**,
- doué d'**intelligence**,
- avec des **expériences de vie** par lesquelles il s'est construit,
- avec des **styles d'apprentissage différents** : une manière caractéristique d'agir qui lui est propre, des prédispositions ou des préférences, des processus de traitement des informations, des caractéristiques de la personnalité,
- avec ses **représentations du monde**,
- avec ses **normes**, ses **valeurs**,
- **responsable**,
- engagé dans un **processus de professionnalisation**,
- ayant une **motivation**.

Pour JOURDAN (2017), l'expérience dont est porteur un apprenant « *fait qu'il n'est jamais neutre face à un sujet. [...] il sait des choses, mais ses connaissances sont partielles et connotées affectivement. Cependant elles demeurent une ressource précieuse pour le formateur car elles sont le filtre par lequel il appréhendera le sujet* ». Cela rejoint la notion d'émotions et de représentations que nous associons à l'apprenant et qu'il est nécessaire de prendre en compte dans son processus d'apprentissage et de professionnalisation pour nous permettre de l'accompagner dans son analyse des situations et des pratiques.

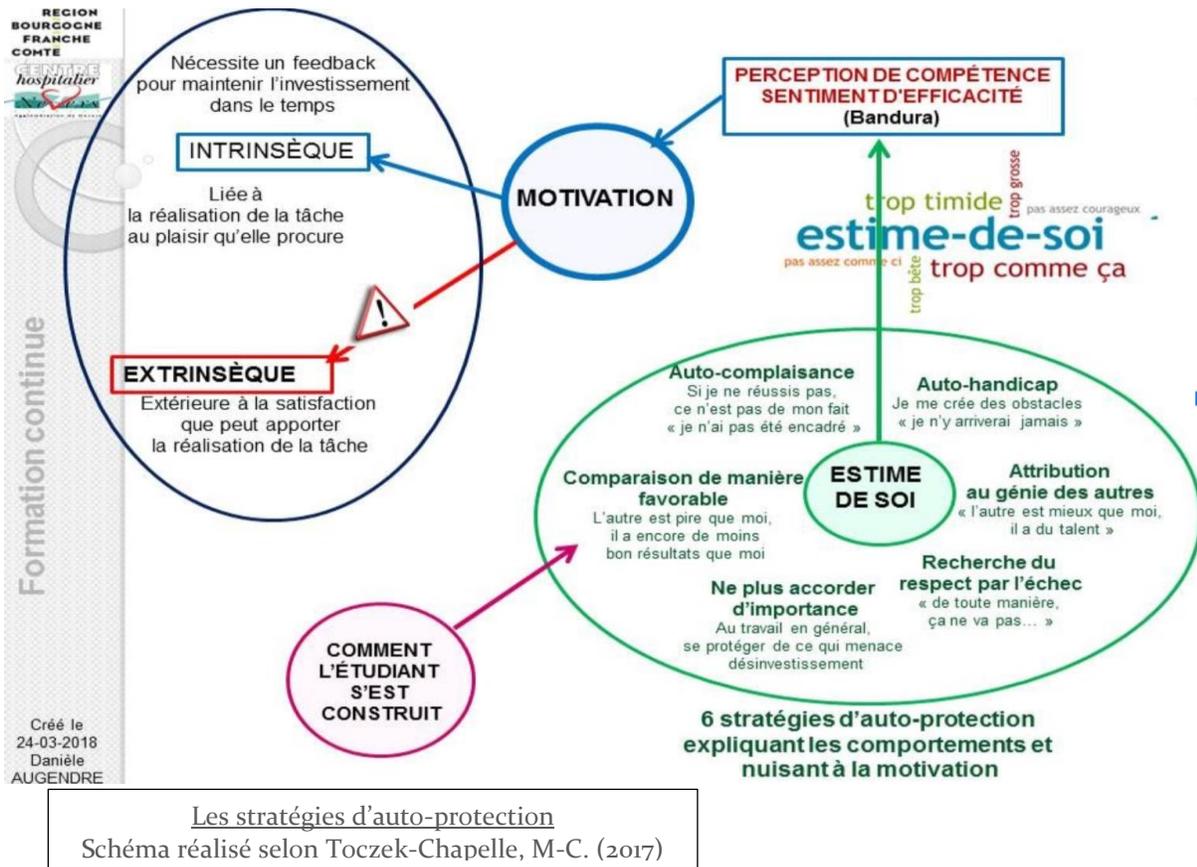
La notion d'acteur et d'engagement de l'apprenant est à associer à la motivation.

MAIS QU'EST-CE QU'UN APPRENANT MOTIVE ?

Pour VIAU (1997) cité par JEZEGOU (2010-p.54), « *la motivation trouve ses origines dans les perceptions que la personne a d'elle-même et de son environnement et qui l'incite à choisir une activité, à s'y engager et à persévérer afin d'atteindre un but.* »

La motivation de l'apprenant est donc intimement liée à son estime de lui-même c'est-à-dire à sa propre perception de sa compétence, de sa valeur et à son sentiment d'efficacité donc à sa confiance en lui.

L'objectif du formateur va donc être de développer la motivation et plus particulièrement la motivation intrinsèque de l'apprenant pour lui permettre de dépasser sa motivation extrinsèque à savoir la récompense, "la bonne note" afin qu'il apprenne pour être compétent, qu'il accepte de se transformer, de se confronter in fine pour éprouver du plaisir en réalisant son travail et la satisfaction qui en résulte.



- La conception du formateur

Pour nous, il s'agit d'un professionnel porteur de différentes valeurs.

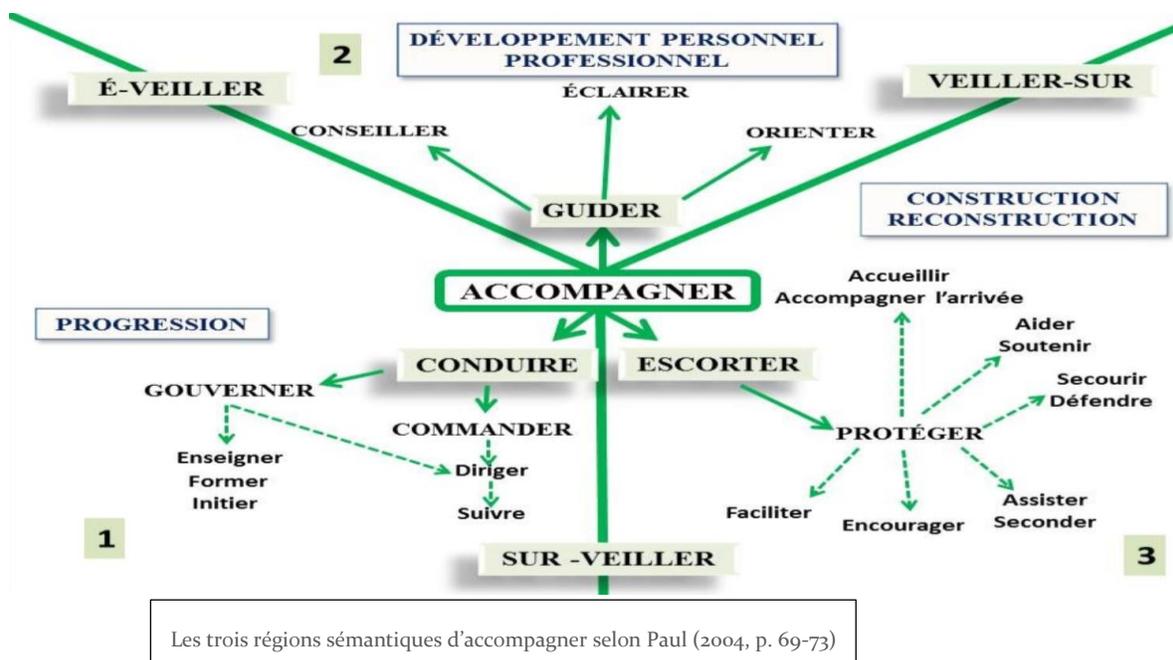
Il agira comme un facilitateur d'émancipation professionnelle au regard d'une posture de partenaire, de médiateur et d'accompagnant.

Il a pour objectif de développer et de renforcer le pouvoir d'agir de l'apprenant dans une démarche d'autonomisation de celui-ci.

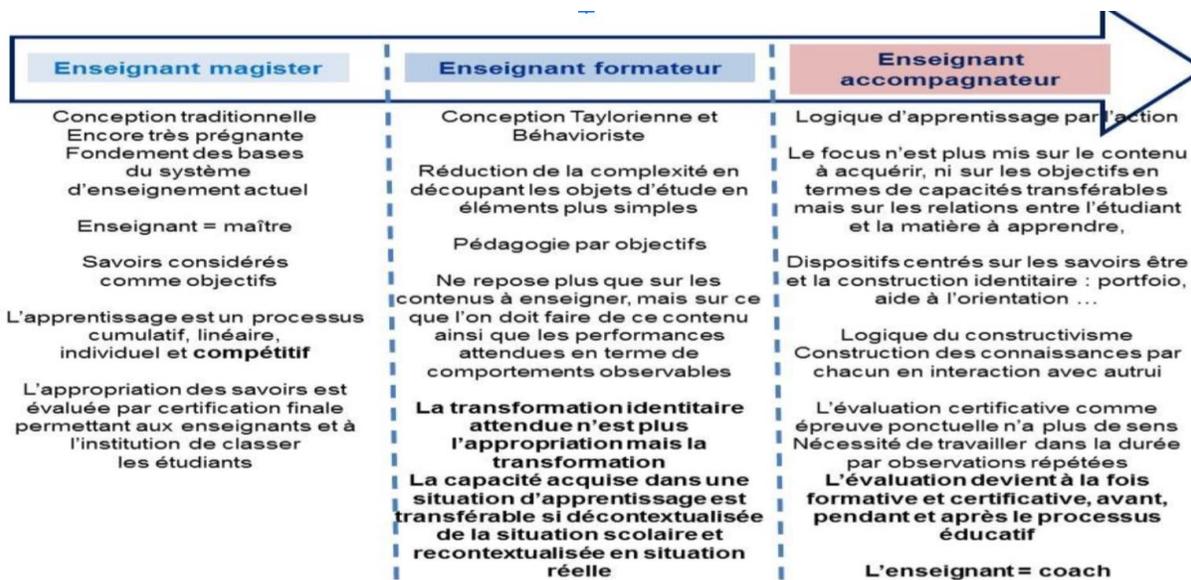
Il veillera à renforcer la solidarité entre les apprenants.

Ainsi, la posture du formateur dans l'accompagnement de la professionnalisation des apprenants peut se décrire de la manière suivante :

- **CONDUIRE** : nous nous situons ici dans le cadre de la formation pour l'étudiant / l'élève avec des **objectifs à atteindre** et **un cadre** ⇒ le formateur conduit l'étudiant, lui montre où il doit arriver (objectifs d'apprentissage), dans une progression d'apprentissage. Il lui donne la direction, l'initie **C'est une posture fonctionnaliste, où le formateur fait appel à ses ressources d'expert** (règles et procédures techniques).
- **GUIDER** : c'est permettre à l'étudiant de comprendre où il va et comment il y va = nous nous situons ici dans le domaine de la **réflexivité avec l'analyse de pratique** ⇒ processus de développement professionnel et personnel en adaptant et en réajustant avec l'étudiant-élève. **C'est une posture réflexive et critique, où le formateur articule la dimension individuelle au travers du projet et la dimension collective** (avec ses codes, normes, règles, lois) afin d'aider à penser choix et décisions.
- **ESCORTER** : cela correspond à **l'attention portée à celui que nous accompagnons**, en le soutenant dans ses difficultés, en l'encourageant dans ses capacités, ressources, potentiels ... avec un regard bienveillant et une considération positive. **C'est une posture herméneutique, où le formateur écoute dans une logique compréhensive afin de mobiliser les ressources de la personne accompagnée et de l'aider à trouver ses propres valeurs et critères personnels.**



Nous pouvons synthétiser par le fait qu'accompagner, c'est aider, guider et conduire le processus d'apprentissage et de construction identitaire.



Vers le paradigme de l'apprentissage. VERZAT (2010, p.28-32)

Le formateur transfère la responsabilité d'apprendre à l'apprenant dans toutes les situations : en stage, en e-learning, sur le tas, sur Google et sur les réseaux sociaux, par l'expérience, l'analyse des problèmes et des conflits, le projet, la mobilité [...]

- **La pédagogie : un accompagnement vers la réussite, l'individualisation des parcours et la prévention des ruptures et des abandons en formation**

La pédagogie différenciée est une réponse à l'hétérogénéité des apprenants pour les amener à la réussite et prévenir les ruptures de parcours. Fondée sur le propre cheminement de la personne (rythme et modes d'apprentissage), elle s'appuie sur le **renforcement positif** et le **développement de la confiance en soi**. **L'erreur doit être utilisée pour la progression dans les apprentissages, elle est constructive.**

En fonction des aptitudes des apprenants, les difficultés sont séquencées en niveaux plus élémentaires pour faciliter l'apprentissage et atteindre le résultat attendu.

Cette pédagogie nécessite que l'apprenant soit acteur de sa formation et que le formateur soit un accompagnant dynamisant mais faisant preuve de bienveillance et d'écoute.

Pour MEIRIEU (1987), « *différencier, c'est avoir le souci de la personne sans renoncer à celui de la collectivité* », c'est aussi « *se laisser interpellé par l'apprenant, par l'élève concret, déroutant et irritant, mettant parfois en échec nos meilleures intentions, faisant vaciller avec inconscience nos plus beaux édifices.* »

Un contrat pédagogique est également établi entre l'apprenant et son référent. Il a pour objet de mettre l'apprenant face à ses responsabilités afin qu'il se donne les moyens d'évoluer et de formaliser le rôle d'aide du formateur à la prise de conscience et d'accompagnement. Il constitue aussi un outil d'aide

à la décision au cours du parcours de formation pour prévenir toute rupture dans le process ou le cas échéant, accompagner l'apprenant dans une autre orientation.

Dans une logique de socioconstructivisme, notamment dans le cadre des unités intégratives ou des blocs de compétences, des activités se font en groupe. **L'apprentissage se fait donc avec, par et grâce à l'autre, aux autres. Confronter ses idées, co-construire, rechercher ensemble, se poser des questions, s'apporter mutuellement des connaissances permet d'intégrer des savoirs et à se professionnaliser.**

- La pratique réflexive

C'est un élément central dans notre projet pédagogique, en formation infirmière comme en formation aide-soignante.

Différents temps formels y sont consacrés :

- ↪ **En stage** : une analyse de pratique collective ou individuelle est réalisée à chaque période de formation clinique lors de la visite du formateur référent, en impliquant le tuteur de stage chaque fois que c'est possible. Avec l'évolution du référentiel aide-soignant, cette analyse pourra se faire en interdisciplinarité entre les apprenants des 2 formations.
- ↪ **Lors des 2 retours de stage en formation infirmière** : ces analyses se font en groupe de suivi pédagogique, le plus souvent avec la méthode GEASE du semestre 1 au semestre 5 inclus. La participation de professionnels de terrain à ces analyses est en cours d'étude.
- ↪ **Lors des bilans de fin de stage avec le référent de suivi pédagogique** : 2 analyses de situation sont à réaliser par écrit par les étudiants infirmiers et les élèves aides-soignants à chaque stage et sont débriées à l'aide d'un entretien d'explicitation mené par leur formateur référent de suivi pédagogique, selon une trame commune et réajustées ensuite par écrit.
- ↪ **Lors des TP ou des TD**, dans la phase de questionnement ou de débriefing.
- ↪ **A la demande de l'apprenant ou du formateur**, lors d'un entretien de suivi pédagogique individualisé.

- La place de l'évaluation

Si l'objectif est d'amener les apprenants au diplôme d'Etat, il s'agit également de **former des professionnels compétents qui acquièrent des connaissances dans la durée.**

Le dispositif d'évaluation est conforme aux référentiels de formation en terme normatif mais il vise également un accompagnement vers **l'auto-évaluation.**

Ainsi, dans un souci de préparation, d'auto-évaluation, de réajustement, des évaluations formatives sont proposées aux apprenants sous différentes formes (Quizz, Serious Game, simulation virtuelle, mises en situation...).

IV. Numérique, innovation et expertises plurielles au centre du dispositif d'apprentissage

Outre notre ancrage pédagogique commun, notre dispositif pédagogique place le numérique et l'innovation au cœur des apprentissages dans une volonté d'hybridation de nos formations. A ces deux éléments viennent s'ajouter des domaines d'expertise pluriels des formateurs.

1. Les outils numériques au service des apprenants

En termes d'équipement, l'IFSI et les IFAS bénéficient sur le site de NEVERS d'un réseau Wifi gratuit, d'une salle multimédia comportant 19 ordinateurs en accès libre, de vidéoprojecteurs et de tableaux interactifs. Des PC portables sont mis à disposition des apprenants présentant des aménagements d'épreuve en lien avec une déficience.

La plateforme pédagogique Moodle est hébergée sur le serveur d'un prestataire de service mais gérée en interne par des formateurs. Y sont insérés les présentations de semestre et d'UE (IFSI) ou de blocs de compétences et de modules (IFAS), les supports de cours, les consignes pour les TD et les évaluations. Via l'espace dédié au Centre de documentation et d'Information, les apprenants ont accès à différentes bases de données et liens utiles. La messagerie est utilisée pour tous les échanges d'e-mails collectifs entre formateurs et étudiants/élèves. Une partie des supports de cours mis en ligne sur la plateforme a été sonorisée afin de faciliter l'intégration des connaissances.

La plateforme My Komunoté est une plateforme qui permet aux apprenants d'accéder à l'ensemble de leurs résultats, à l'agenda de leur promotion et à leur agenda personnel.

Le site Internet « IFSI-IFAS de Nevers-Cosne-sur-Loire-Decize » est un vecteur d'information et de communication hébergé par un prestataire externe mais géré en interne par des formateurs.

Les pages Facebook, LinkedIn et Instagram « IFSI-IFAS du GHT de la Nièvre », ouverte au public, permettent de communiquer sur l'actualité des structures.

Depuis 2022, les étudiants et les élèves des instituts bénéficient d'un accès lors des enseignements à la plateforme MédicActiv qui leur permet d'avoir accès aux logiciels SimforHealth et SimDose pour travailler en réalité virtuelle.

2. Des méthodes pédagogiques innovantes, apprenantes et diversifiées

La crise sanitaire a amené les formateurs à développer des méthodes d'apprentissage en e-learning et a permis de développer une **approche de formation hybride** dont le développement est à poursuivre. **Un projet innovation pédagogique et numérique est en cours de mise en œuvre.**

Le support de cette hybridation est en lien avec la **plateforme pédagogique** des instituts Moodle et est accompagné par l'équipe pédagogique dans son rôle de remédiation et d'accompagnement méthodologique. Les méthodes pédagogiques s'appuient sur un dispositif technologique pédagogique diversifié qui est structuré par promotion, par semestre et par unité d'enseignement avec pour chaque unité une arborescence commune :

- La mise en œuvre de ressources textuelles ou multimédias en ligne,
- L'utilisation de tests et de travaux dirigés en ligne.

Des **diaporamas interactifs** ont été développés par les formateurs. Ils sont mis à la disposition des étudiants sur la plateforme afin de favoriser l'intégration des connaissances.

Des **boîtiers de votes interactifs QUIZZ BOX** sont utilisés pour favoriser l'intégration des connaissances.

Le **logiciel Forméis**, développé en 2018, permet l'accès à l'ensemble des informations concernant les étudiants (identification, notes, stages, suivi pédagogique, tutorats ...), les lieux de stage, les plannings des formateurs, de la documentaliste et de la directrice.

L'**utilisation pluriquotidienne des e-mails** permet également d'échanger avec les étudiants. Depuis 2020, les étudiants ont une adresse e-mail standardisée.

Le **logiciel COMPILATIO** est utilisé pour repérer les plagiat dans les travaux écrits rendus (fiche de lecture, Travail d'Initiation à la Recherche, ...). **En 2022, son utilisation s'est étendue aux analyses de situation.** La présentation de ce logiciel aux apprenants permet de les sensibiliser à l'importance de la citation des sources, à la distinction entre similitude et plagiat. Un formateur, référent du logiciel, est responsable du contrôle des différents documents qui lui sont transmis par les étudiants et les élèves.

Le **logiciel de visio-conférence Zoom** est utilisé depuis mars 2020. Dans le cadre de l'enseignement à distance, nous avons eu recours à la visioconférence afin de pérenniser la formation mais nous avons poursuivi son utilisation dans le cadre d'une **approche hybride de nos formations non seulement pour les enseignements magistraux, les travaux dirigés mais aussi dans le cadre du suivi pédagogique et du tutorat de stage.**

Six tablettes graphiques ont été offertes à l'institut. Elles permettent d'utiliser les outils numériques dans les salles qui n'en sont pas équipées.

La **simulation en santé** est développée en moyenne et basse fidélité. L'IFSI s'est doté en 2021 de trois systèmes Nordic Recmobile (système d'enregistrement de débriefing) permettant la réalisation de séquences de mise en situation en simulation, avec mise à distance des observateurs et débriefing. Un

mannequin connecté vient compléter ce dispositif lors de la formation aux gestes et soins d'urgence notamment.

L'anglais est dispensé en 1ère année en e-learning et sur les 2 autres années en présentiel avec des assistants en anglais.

Des séquences sont organisées en interdisciplinarité dans le cadre du service sanitaire avec des étudiants en médecine, en pharmacie, en maïeutique, en kinésithérapie... et dans le cadre de l'unité d'enseignement 3.5 « Encadrement des professionnels de soins » et de modules avec les élèves aides-soignants.

Des actions de santé publique sont également réalisées en partenariat avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

La page Facebook « Tromifsi » a été développée par l'un des médecins intervenants auprès des étudiants. Y sont publiés des cas concrets et informations diverses en lien avec les processus traumatiques.

3. Des domaines d'expertise des formateurs pluriels

Les domaines d'expertise des formateurs sont multiples en lien avec la diversité des expériences professionnelles et des diplômes universitaires (masters, diplômes universitaires) et professionnels.

Ainsi, l'équipe rassemble des connaissances et compétences spécifiques dans les domaines :

- Pédagogiques : tutorat, simulation, sciences de l'éducation
- Spécialités en santé : éthique, santé publique, manutention, soins d'urgence, douleur, soins palliatifs, approche des troubles psychiques du sujet âgé, toucher-massage, sophrologie, hypnose, ...
- Communication : ingénierie pédagogique multimédia, e-santé

Un plan de formation continue annuel permet l'actualisation et l'évolution des domaines d'expertise à travers des actions individuelles et une cohésion pédagogique à travers une action de formation annuelle collective. **La formation 2021-2022 a été axée sur l'entretien d'explicitation pour permettre aux formateurs de développer leur réflexivité mais aussi pour faire progresser les apprenants dans leur réflexivité.**

V. Projet d'accueil, d'intégration et d'accompagnement des apprenants en situation de handicap

L'IFSI-IFAS de NEVERS ainsi que les IFAS de COSNE et de DECIZE sont accessibles aux apprenants présentant une déficience dont les aptitudes à suivre la formation ont été validées par un médecin agréé.

Un référent handicap est commun aux instituts : M. Thierry BARBET, cadre de santé formateur à l'IFSI de NEVERS

Les apprenants bénéficient d'un accompagnement personnalisé par le référent handicap des instituts du GHT. Dans la mesure du possible, leurs aménagements sont prescrits par la Maison Départementale des Personnes Handicapées et ils peuvent en bénéficier sur présentation de leur certificat médical au référent handicap, si les conditions requises sont possibles au sein des instituts.

Ces dispositifs spécifiques peuvent concerner l'aménagement du temps des épreuves d'évaluation, l'installation dans les salles, l'utilisation de matériel informatique dédié, l'accompagnement par une tierce personne...

Les apprenants concernés sont invités à prendre contact avec le secrétariat et le référent handicap dès le début de leur formation afin de mettre en place les différents aménagements le plus précocement possible.

Une procédure d'information des personnes en situation de handicap⁶ est jointe en annexe.

VI. Prestations offertes à la vie étudiante

Les prestations offertes à la vie étudiante sont formalisées dans divers documents. Elles n'apparaissent pas de manière exhaustive dans ce projet.

Concernant la restauration, il est à noter une évolution significative sur le site de NEVERS, puisque les apprenants peuvent non seulement déjeuner dans le Hall de l'institut qui a été réaménagé en mars 2020 et depuis octobre 2021, un restaurant universitaire temporaire a été aménagé à proximité du site. Les apprenants boursiers peuvent s'y restaurer pour un tarif préférentiel à 1€ et les autres à un tarif de 3,50€.

Sur l'IFAS de COSNE, une salle est spécifiquement aménagée avec micro-ondes et réfrigérateur.

Sur l'IFAS de DECIZE, le self du Centre Hospitalier est de nouveau accessible aux apprenants.

Il existe également une **association étudiante** : Les Seringues de NEVERS en charge des actions de vie étudiante. Elle regroupe les apprenants infirmiers et aides-soignants. Un représentant de l'IFSI siège au bureau des étudiants interassociatif.

⁶ Annexe 4 : Procédure information et accompagnement des publics en situation de handicap

VII. Evolution 2022 : recentrage sur l'approche par compétence, les situations emblématiques, l'observation clinique et la notion de parcours

Deux axes d'évolution en lien avec la démarche continue d'amélioration de nos pratiques pédagogiques ont fait l'objet d'un travail en équipe et sont en cours de mise en œuvre : **la mise en exergue de la notion de parcours** et le recentrage sur **l'approche par compétence**, notamment en formation infirmière impulsée par la mise en place du nouveau référentiel de formation aide-soignant et les audits qualité.

1. Parcours patient et parcours de santé

La loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé promeut la prévention et l'éducation pour la santé qui a une place centrale dans le système de soins et dans les politiques de santé avec la notion de parcours de soins et de santé.

Pour s'inscrire dans cette dynamique de parcours, l'équipe pédagogique des instituts développe cette dimension dans les apprentissages en formation en soins infirmiers et aide-soignante à travers différents éléments :

- **la formation clinique** : dans les filières de santé mentale et de chirurgie au sein du GHT, les apprenants ont un parcours de stage qui suit la prise en charge du parcours patient, allant par exemple de l'Unité d'Evaluation et de Réadaptation à l'accompagnement extra-hospitalier (Centre Médico Psychologique, Hôpital de Jour, ...) en passant par l'Unité d'Hospitalisation et l'Unité de Préparation à la Sortie.

Le parcours santé est appréhendé par des stages dans des structures comme Résédia (accompagnement des personnes diabétiques), l'ANPAA (accompagnement des personnes présentant des addictions) ou au sein de d'établissements scolaires (prévention et éducation des jeunes par rapport à des thèmes d'actualité comme le sommeil, ...).

- **la formation théorique** : les apprenants aides-soignants ou infirmiers bénéficient d'enseignements sur les parcours de santé et les situations de soin étudiées incluent la notion de parcours patient. Dans le cadre de l'Unité d'Enseignement de Santé Publique, ils ont un projet conjoint à réaliser en collaboration avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, les structures scolaires...).

Un formateur est référent de la thématique Parcours et s'assure de l'inclusion de cette logique dans les deux formations préparées.

2. Approche par compétence et situations emblématiques

Les objectifs de cet axe de progression sont de :

- **Se recentrer sur les situations emblématiques et sur les parcours de soins pour favoriser l'intégration des compétences et se placer dans une approche par compétence**
 - ↳ déterminer les situations emblématiques / prévalentes rencontrées dans l'exercice professionnel infirmier et aide-soignant dans notre contexte territorial à répartir sur l'ensemble des semestres de formation
 - ↳ formaliser une trame de fiche pédagogique concernant l'approche par situation
- **Favoriser le maillage des UI / UE en regard de la compétence ou des modules en lien avec le bloc de compétences**
 - ↳ fixer un objectif commun avec des temps d'enseignement et d'évaluation partagés entre UI et UE

L'approche par compétence se caractérise dans nos instituts par :

- **l'étude de situations en lien avec 3 paliers d'apprentissage :**
 - ↳ « **comprendre** » : acquisition de savoirs et savoir-faire pour comprendre le situations
 - ↳ « **agir** » : mobilisation des savoirs et acquisition de la capacité d'agir et d'évaluer son action
 - ↳ « **transférer** » : transposition de ses acquis dans des situations nouvelles
- **les situations d'apprentissage** sont considérées comme des moyens pédagogiques qui nécessitent de s'appuyer sur la littérature professionnelle et les interactions entre le savoir acquis au niveau individuel et celui du groupe. Elles s'inscrivent dans une **logique de contextualisation / décontextualisation / recontextualisation**.
Il s'agit également de conduire les apprenants dans une **recherche de sens** et de les amener à des **capacités d'autoanalyse** des situations rencontrées.
- En formation infirmière, chaque Unité d'intégration débute le semestre, ce qui permet d'introduire la ou les compétence (s) étudiées au cours du semestre ; elle s'appuie sur 3 situations emblématiques qui servent de fil conducteur au cours période. Les savoirs appréhendés dans les Unités d'Enseignement viennent s'imbriquer pour alimenter les situations étudiées.
En formation aide-soignante, chaque bloc débute par une présentation des compétences travaillées puis des situations sont analysées en trois étapes par les élèves dans la même logique que ci-dessus avec mobilisation de contenus théoriques ciblés en regard de chaque situation.

Les familles de situation choisies doivent permettre aux apprenants une action singulière et de savoir agir face à l'imprévu. Elles ciblent les attributs suivants :

- Situation authentique, complexe d'emblée = c'est le soutien offert qui varie suivant le degré de maîtrise de la compétence
- Notion de transfert d'une situation à une autre
- Recontextualisations multiples : nombreuses variantes de problèmes au sein d'une même situation

Le choix de situations emblématiques a pour **finalités** de permettre aux apprenants de :

- Réfléchir individuellement puis en groupe à travers la confrontation
- Rechercher des réponses aux questionnements
- Faire des liens et donner du sens
- Se positionner en tant que professionnel
- Adopter une posture professionnelle
- Construire une identité professionnelle

Les **objectifs de travail** autour de l'étude de situations professionnelles sont de permettre à chaque apprenant de :

- **Se questionner** face à une situation
- **Apprendre à mobiliser ses connaissances**
- Identifier ce que je ne connais pas
- **Intégrer de nouveaux savoirs** (rechercher les connaissances nécessaires pour répondre aux questions)
- **Développer les compétences**

Il s'agit donc de faire des liens entre :

- **Données d'une situation et savoirs théoriques**
- **Données d'une situation et expérience**
- **Données significatives, savoirs à mobiliser et perspectives soignantes**

Notre approche des situations se fait à travers une **démarche méthodique identique**, à savoir :

- Lire ou regarder ou observer une situation
- Réfléchir en individuel puis en groupe
- Rechercher les éléments significatifs dans la situation, les décomposer, les définir, les comprendre
- Identifier les questionnements en lien avec les éléments ciblés
- Déterminer des objectifs de recherche qui contribuent à répondre aux questionnements
- Faire des liens avec les compétences
- Organiser les recherches
- Mutualiser les informations recueillies pour développer les savoirs / concepts / notions en lien
- Approfondir les liens entre les éléments théoriques, les applications possibles, les pratiques sous-jacentes et les perspectives soignantes de la situation
- Élaborer un document écrit et préparer un exposé oral
- Exposer ce travail
- Développer des axes de réflexion transférables
- Réaliser une auto-évaluation des apprentissages effectués / à initier / à approfondir / à transférer

- Favoriser l'autonomie en situation de soin par une synthèse et une transférabilité des apprentissages en termes de compétences, sur la pratique, dans une autre situation

La **construction de nos situations** s'articule autour de :

- Un contexte et un environnement
- Un espace et une durée limitée
- Des acteurs en action
- Des enjeux et des logiques
- Des circonstances
- Des interactions
- En lien avec le référentiel d'activités professionnelles
- Emblématique de l'apprentissage professionnel

Les situations emblématiques qui seront étudiées au cours des semestres doivent permettre aux apprenants d'appréhender les situations de soin prévalentes qu'ils auront à rencontrer au cours de leur exercice professionnel et de mobiliser l'ensemble des compétences métier. Une synthèse de ces situations par semestre est présentée en annexe⁷.

VIII. Le projet pédagogique IFSI

1. La procédure de sélection pour entrer en formation infirmière

Elle est régie par l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'Etat d'infirmier.

Sur l'IFSI de NEVERS, la sélection des candidats peut se faire par 2 voies :

↳ **La voie directe** réservée aux personnes titulaires d'un baccalauréat ou d'une équivalence, âgées d'au moins 17 ans au 31 décembre de l'année d'entrée en formation, qui sont néo bacheliers ou en réorientation scolaire : **admission via Parcoursup**. 85 places minimum sont ouvertes pour ce mode d'accès.

L'examen de la brique 4 concernant les motivations pour l'entrée en formation des candidats est effectuée par l'ensemble des formateurs de l'équipe pédagogique à l'aide d'une grille de cotation validée par les membres de la Commission d'Examen des Vœux de la région Bourgogne.

Cet examen se fait de manière anonyme par voie dématérialisée.

↳ **La voie de la formation professionnelle continue** réservée aux personnes justifiant d'au moins 3 ans de cotisation à taux plein à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection : **admission via des épreuves de sélection écrites (français et mathématiques) et un entretien oral basé sur la remise d'un dossier, portant sur l'expérience professionnelle et les**

⁷ Annexe 5 : Maillage pédagogique UI/UE et situations emblématiques par semestre

motivations du candidat. Pour notre institut, le nombre de places réservées est de 33% du nombre total d'étudiants à admettre en 1^{ère} année soit un total de 42 places.

Les épreuves écrites sont organisées le même jour à la même heure pour l'ensemble des IFSI de la région Bourgogne et les sujets sont identiques pour tous.

Les corrections des épreuves sont effectuées par un binôme de formateurs de l'IFSI pour lequel les candidats ont postulé. La procédure de jury d'admission et d'affichage des résultats est commune à l'ensemble des instituts.

2. L'organisation pédagogique

La formation à l'institut est organisée en unités d'enseignement et s'inscrit dans une logique de compétences.

Elle est assurée par des **formateurs permanents** de l'institut et des **intervenants extérieurs experts dans leur domaine** (infirmiers, pharmaciens, membres d'associations, universitaires, médecins, psychologues...).

2.1. Les enseignements

Chaque formateur est référent d'unités d'enseignement réparties sur l'ensemble des semestres. Il élabore les séquences de formation en conformité avec le référentiel de formation et le projet pédagogique, les met en œuvre, les évalue et les réajuste chaque année. Il prépare et anime les activités pédagogiques. Il conçoit les sujets d'évaluation, les guides de correction et les grilles d'évaluation des 1^{ères} et 2^{èmes} sessions. Il est responsable du déroulement de l'évaluation, des corrections de copies et du relevé de notes.

2.2. Le suivi pédagogique

Chaque formateur est également référent d'un groupe de 8 à 10 étudiants par année de formation et ce, sur l'ensemble de la formation.

Un temps de suivi pédagogique individuel et institutionnel est programmé chaque semestre, d'autres rencontres peuvent être posées à l'initiative de l'étudiant, du formateur ou du directeur. Le process suivi pédagogique a fait l'objet d'une validation à l'ICOGI 2021.

Un entretien de positionnement est réalisé en début de formation pour pouvoir inscrire l'apprenant dans un dispositif de progression pédagogique individualisé.

Un **contrat pédagogique**⁸ est instauré pour chaque étudiant de première année. Il prend en compte ses ressources et ses besoins ainsi que ses points d'amélioration. Une synthèse de chaque rencontre est tracée dans le dossier de l'étudiant (logiciel Forméis). D'autres rencontres collectives avec le référent de suivi pédagogique sont également organisées.

⁸ Annexe 6 : Modèle de contrat pédagogique IFSI

2.3. L'accompagnement en stage

Chaque formateur est référent de plusieurs lieux de stage. La visée est de renforcer le partenariat avec le terrain, d'accompagner les étudiants dans le développement de leurs compétences ainsi que les équipes soignantes dans la mise en œuvre du tutorat.

2.4. La guidance du travail d'initiation à la recherche

Chaque formateur assure enfin la guidance d'un groupe d'étudiants dans le cadre du travail d'initiation à la recherche.

2.5. Les réunions pédagogiques et d'information⁹

Des réunions pédagogiques ou d'information animées par le directeur sont organisées toutes les semaines en équipe pluridisciplinaires afin de travailler les projets de formation en cours, de valider des modalités pédagogiques et d'analyser les situations individuelles d'apprenants. Ces réunions ont également une vocation d'information sur les projets en cours.

2.6. La commission d'évaluation

Une commission d'évaluation animée par le coordonnateur pédagogique valide les sujets, les guides de correction et de notation de chaque UE.

2.7. La planification pédagogique

La planification des enseignements et de l'alternance est assurée par le coordonnateur pédagogique IFSI.

2.8. La gestion administrative

Une assistante administrative et financière et un agent administratif assurent la gestion administrative de la formation infirmière. Une organisation administrative commune pour le GHT a été mise en place en 2022, notamment par un pilotage commun du secrétariat de l'ensemble des instituts.

2.9. Les équipements

Les locaux permettent de proposer des activités en promotion (amphithéâtre) comme en groupe (12 salles de TD). Ces salles sont toutes équipées de matériel vidéo et 6 salles sont équipées de tableaux interactifs.

Les salles de TP permettent aux étudiants de s'exercer et s'entraîner à effectuer des soins techniques.

La gestion des salles s'effectue sur le logiciel Forméis.

⁹ Annexe 7 : Planification des réunions pédagogiques et des instances

3. La politique de stage

La formation infirmière est une formation en alternance. 50% du temps de formation se déroule en milieu clinique.

Le stage est un lieu d'acquisition et d'intégration des connaissances, de développement des compétences et de professionnalisation. L'étudiant est en situation réelle. Par la confrontation à des situations de soins variées, par l'observation, par l'échange avec les soignants, par le questionnement, par la démarche réflexive, il développe progressivement ses compétences.

Nos objectifs en matière d'apprentissage cliniques sont de :

- Permettre à chaque étudiant de bénéficier d'un parcours de stage professionnalisant,
- Garantir l'équité entre les étudiants en termes de parcours,
- Maintenir et développer le partenariat avec les différentes structures d'accueil des stagiaires,
- Formaliser une cartographie des offres de stage.

La gestion des stages est assurée par la référente des stages et du tutorat. Un projet de gestion des stages en France et à l'international est valide depuis l'année précédente.

Les modalités d'évaluation de la qualité du stage par les apprenants et par les structures sont en cours de réajustement et de développement.

4. La liste des stages

Les lieux d'accueil des stagiaires sont situés dans un périmètre territorial. A partir du 2^{ème} stage, les étudiants peuvent partir en dehors de ce périmètre.

TABLEAU RECAPITULATIF DES STRUCTURES EN FONCTION DES TYPOLOGIES

SCD	SLD/SSR	SIC/LV	PSY/SM	SIC/LV OU SLD/SSR
CHAN	CHAN	CHAN	CHAN	EHPAD
POLE A	POLE G	HYGIENE	PEDOPSYCHIATRIE (HDJ, CMP, Centre crise adolescents)	CCAS NEVERS DANIEL BENOIT
DEMM/NEUROLOGIE	SSR Colbert	POLE A	CH PIERRE LOO	MARION DE GIVRY NEVERS
MEDECINE GENERALE	MAPAD Clerget	HEMODIALYSE	• PAM Nevers	ARPAGE St GENEST NEVERS
NEPHROLOGIE	SLD Colbert	POLE B	UH (Pré-Poitiers)	CCAS HENRI MARSAUDON V.VAUZELLE
HOPITAL DE JOUR POLE A	EHPAD Pignelin	USM PENITENTIER	HDJ	LES FEUILLANTINES MAGNY-COURS
U. SOINS SUPPORT PALLIATIF	MEDECINE PHYSIQUE REEDUCATION	POLE F	CATTP	RESIDENCE PIERRE BEREGOVOY IMPHY
POLE B	CH DECIZE	SAU	CMP	LES FORGES ROYALES GUERIGNY
HEPATO-GASTRO-ENTEROLOGIE	SLD	CH DECIZE	CESAM	NOTRE DAME DE LA PROVIDENCE V.VAUZELLES
SERVICE MEDECINE INFECTIEUSE	SSR	UPATOU	• PAM Nord	LE COSAC LA CHARITE SUR LOIRE
CHIR DIGESTIVE URO-ORL	Les Sables Roses	CONSULTATIONS EXTERNE	UH CHS La Charité	LES OPALINES LA CHARITE SUR LOIRE
POLE C	Les Chaumes D'Aron	CH COSNE/LOIRE	HDJ Cosne	LE CHAMP DE LA DAME V.LES NARCY
U.SOINS INTENSIF CARDIO	CH COSNE/LOIRE	UPATOU	CMP Cosne	LE BLAUDY PRECY(18)
CARDIOLOGIE	SSR	CH CLAMECY	HDJ Clamecy	CORBIGNY
PNEUMOLOGIE	EHPAD	UPATOU	CMP Clamecy	MOULINS-ENGILBERT
CHIR VASCULAIRE THORACIQUE	USLD	POLYCLINIQUE VAL DE LOIRE	CMP-CATTP La Charité	CHÂTEAU MORLON CERCY LA TOUR
POLE D	CH CLAMECY	CONSULTATIONS URGENCES	CATTP Corbigny	LES JARDINS DE LAIGNES DONZY
ORTHOPEDIE-TRAUMATOLOGIE	SLD	AURA Auvergne	• PAM Sud	LES PETITES PROMENADES VARZY
BLOC OPERATOIRE	Maison de retraite	MEDECINE TRAVAIL APERAM	UH (Pré-Poitiers)	LORMES
CHIRURGIE AMBULATOIRE	CH HENRI DUNANT	IDE ASDIA	HDJ Decize	LE PRE RAS D'EAU SANCOINS
POLE E	SSR	RESEAU EMEURAUDE	CMP Decize	REVENAZE LA GUERCHE
OBSTETRIQUE	SLD 1 ^{er}	RESEDA	CATTP Decize	SAINT BENIN D'AZY
GYNECOLOGIE	EHPAD 2 ^{ème}	EFS	CATTP Chatillon en Bazois	LE CERCLE DES AINES NEVERS
PEDIATRIE	EHPAD Val de Loire	IME MOURON (CHPL)	CATTP Guérigny	LA MAISON DES VERDIAUX FOURCHAMBAULT
NEONATOLOGIE	EHPAD Les Magnolias	IME C. JOLY MARZY	CATTP Imphy	LES OCRIERES ST AMAND EN PUISAYE
POLE F	CH CHÂTEAU-CHINON	VILLE DE NEVERS	CATTP St Pierre	RIVE DE LOIRE COSNE/LOIRE
SAU	SLD	Crèche Calinours	• PRI	LE CLOS ST SAULGE
REANIMATION POLYVALENTE	Maison de Retraite	Crèche Souricette	USP 1	LES LOGIS DU NIVERNAIS DORNES
POLE G	CLS St PIERRE LE MOUTIER	Crèche Clapotis	USP 2	
MEDECINE GERIATRIQUE	SLD	CCAS DE NEVERS	UER	
CH DECIZE	EHPAD	SSID NEVERS	Géronto-Psy	
CHIRURGIE	CLS LUZY	CRECHE DE L'OURSON COSNE	HDJ La Charité	
MEDECINE BG	SLD	EDUCATION NATIONNALE	• Structures médico-sociales	
MEDECINE D	EHPAD	EPAGRICOLE (LYCEE CHALLUY)	MAS	
CARDIOLOGIE	Maison de retraite	CENTRE DE SOINS DE NEVERS	IME Mouron	
BLOC OPERATOIRE	CH SANCERRE	AT'HOME NEVERS	CLINIQUE LE TREMBLAY	
SOINS POST INTERVENTIONNEL	SSR	CROIX ROUGE	ADAPEI URZY	
UPATOU	SLD	SSIAD NEVERS	CME	
CH COSNE/LOIRE	LE RECONFORT Tannay	SSIAD St BENIN D'AZY	MAS	
MEDECINE	LA VENERIE Champlemy	SSIAD MONTSAUCHE LES SETTONS	FAM	
UPATOU	LE PASORI COSNE/LOIRE	SSIAD CERCY LA TOUR	APF	
CH CHÂTEAU-CHINON	CLINIQUE LES PORTES DU NIVERNAIS	SSIAD CORBIGNY		
Médecine		CSI CHATILLON EN BAZOIS		
CH CLAMECY		CSI St BENIN D'AZY		
Médecine		CSI LUZY		
UNITE SOINS CONTINUS		HAD NEVERS		
UPATOU		CSI CORBIGNY		
CH HENRI DUNANT		Service Mobile de Coordination La Machine		
MEDECINE		SSIAD		
CH LORMES		St PIERRE LE MOUTIER		
MEDECINE		COSNE SUR LOIRE		
POLYCLINIQUE VAL DE LOIRE		SANCOINS		
CHIRURGIE COURT SEJOUR		LORMES		
CHIRURGIE LONG SEJOUR		LA CHARITE/PREMERY		
MEDECINE ONCOLOGIQUE		CLAMECY		
CHIRURGIE AMBULATOIRE		POUILLY/LOIRE		
BLOC/REVEIL		DECIZE		
CONSULTATIONS URGENCES		FOYER DE MARIGNY		
		APF		

5. Les calendriers

L'organisation d'année :

Institut de Formation
d'Adés-Soignants
de la Nièvre

ORGANISATION ANNEE UNIVERSITAIRE IFSI 2022-2023

Institut de Formation
en Soins Infirmiers
de Nevers

Mis à jour le : 06/09/2022 Par : Danièle AUGENDRE

Année Universitaire	2022						2023																				
	Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février														
2022	22/08	29/08	05/09	12/09	19/09	26/09	03/10	10/10	17/10	24/10	31/10	07/11	14/11	21/11	28/11	05/12	12/12	19/12	26/12	02/01	09/01	16/01	23/01	30/01	06/02	13/02	20/02
2023	28/08	04/09	11/09	18/09	25/09	02/10	09/10	16/10	23/10	30/10	06/11	13/11	20/11	27/11	04/12	11/12	18/12	25/12	01/01	08/01	15/01	22/01	29/01	05/02	12/02	19/02	26/02
IFSI Semestre 1	Rattr.	Rattr.	I	I	I	I	I	I	I	S1	S1	S1	S1	S1	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	S2	S2	S2
IFSI Semestre 3	Rattr.	Rattr.	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	S3	S3	S3	S3	I	I	I
IFSI Semestre 5	Rattr.	Rattr.	S5	S5	S5	S5	S5	S5	S5	S5	S5	S5	S5	S5	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I

Année Universitaire	2023																										
	Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août																
2022	27/02	06/03	13/03	20/03	27/03	03/04	10/04	17/04	24/04	01/05	08/05	15/05	22/05	29/05	05/06	12/06	19/06	26/06	03/07	10/07	17/07	24/07	31/07	07/08	14/08	21/08	28/08
2023	05/03	12/03	19/03	26/03	02/04	09/04	16/04	23/04	30/04	07/05	14/05	21/05	28/05	04/06	11/06	18/06	25/06	02/07	09/07	16/07	23/07	30/07	06/08	13/08	20/08	27/08	03/09
IFSI Semestre 2	S2	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I								
IFSI Semestre 4	I	I	I	I	I	I	I	I	SESA	I	I	S4															
IFSI Semestre 6	S6.1	S6.2																									

Institut
Stage

Semaine du 24 avril = 3 Journées SESA
2 Journées IFSI

PLAN DE CLASSEMENT : TSN4 PLANIFICATIONS / TSN-1 ANNUELLE / DOSSIER : ORGANISATION_FORM_IFSI_ANNEE-UNIVERSITAIRE

Les calendriers prévisionnels des épreuves continues des connaissances sont valables pour l'année en cours, sous réserve d'éventuels aménagements ou modifications.

 <p>IFSI – IFAS NEVERS REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE</p>	<p>CALENDRIER DES EVALUATIONS SEMESTRE 1 ANNEE 2022- 2023 JANVIER 2023</p>	<p>Fait le 03/11/2022 Danièle AUGENDRE</p>
--	---	--

Unités d'Enseignement	ECTS	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation	Date
UE1.1 S1 Psychologie, Sociologie, Anthropologie	3	Travail écrit individuel à partir d'un texte avec repérage des concepts utilisés par l'auteur	Justesse dans les repérages des concepts	Vendredi 27 janvier 2023 8H-10H <i>Appel 7H45</i>
UE1.3 S1 Législation, Ethique, Déontologie	2	Evaluation écrite	Exactitude des connaissances, justesse dans l'utilisation des notions	Mercredi 1er février 2023 9H30-11H30 <i>Appel 9H15</i>
UE 2.1 S1 Biologie fondamentale	1	Evaluation écrite de connaissances	Exactitude des connaissances	Vendredi 27 janvier 2023 11H-12H <i>Appel 10H45</i>
UE 2.2 S1 Cycles de la vie et grandes fonctions	3	Evaluation écrite des connaissances	Exactitude des connaissances	Vendredi 27 janvier 2023 14H-16H <i>Appel 13H45</i>
UE 2.4 S1 Processus traumatiques	2	Evaluation écrite des connaissances	Exactitude des connaissances Justesse dans la compréhension des mécanismes physiopathologiques	Lundi 30 janvier 2023 8H15-9H15 <i>Appel 8H</i>
UE 2.10 S1 Infectiologie Hygiène	2	Travail écrit individuel d'analyse d'une situation rencontrée en stage	Identification des règles d'hygiène, pertinence de l'argumentation dans leur utilisation	Lundi 30 janvier 2023 10H30-11H30 <i>Appel 10H15</i>
UE 2.11 S1 Pharmacologie et thérapeutiques	2	Evaluation écrite des connaissances	Exactitude des connaissances, compréhension des mécanismes	Jeudi 2 février 2023 9H30-11H <i>Appel 9H15</i>
UE 3.1 S1 Raisonnement et Démarche Clinique Infirmière	2	Travail écrit d'analyse d'une situation, réalisé en groupe restreint (5/6 étudiants)	Pertinence de l'analyse Clarté de la présentation	Rendu au formateur référent par mail au plus tard à 12h Lundi 30 janvier 2023
UE 4.1 S1 Soins de Confort et de Bien-être	2	Travail oral individuel à partir d'un témoignage vécu en stage, autour des notions de dépendance, intimité, pudeur, dignité....	Compréhension des éléments clés de la situation, mobilisation des valeurs et des concepts dans la réflexion	Mercredi 1 février 2023 13H30-17H ou Jeudi 2 février 2023 13H30-17H (cf affichage)
UE 5.1 S1 Accompagnement dans la réalisation des soins quotidiens	2	Oral en groupe	Pertinence dans l'utilisation des connaissances et des concepts	Rendu au formateur référent par mail au plus tard à 12h Lundi 30 janvier 2023
UE 6.1 Méthodes de travail	2	Réalisation d'une fiche de lecture en traitement de texte	Efficacité du résultat, respect de la méthode de fiche de lecture, présentation correcte	Rendu au formateur référent par mail au plus tard à 12h le Jeudi 15 décembre 2022
UE 6.2 S1 Anglais	2	Présence et participation active	Justesse du vocabulaire	Participation active 80% des exercices effectués Avec 80% de réussite Date de clôture plateforme Lundi 23 janvier 2023 à 12h

Evaluations de rattrapage prévues du 21 au 29 août 2023 / le calendrier sera précisé ultérieurement

CALENDRIER_EVALUATIONS_S1_DAUGENDRE_9_AOUT_2022_V4_MAJ_2022_11_01_Danièle AUGENDRE

 <p>IFSI – IFAS NEVERS REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE</p>	CALENDRIER DES EVALUATIONS SEMESTRE 2 ANNEE 2022 – 2023 JUN 2023	MAJ 10/08/2022 D. AUGENDRE
--	---	-------------------------------

Unités d'Enseignement	ECTS	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation	Date
UE 1.1 S2 Psychologie, Sociologie, Anthropologie C6	2	Travail écrit d'analyse de situation avec mobilisation des concepts	Pertinence de l'analyse Pertinence dans l'utilisation des concepts	Vendredi 23 juin 2023 13H30 à 15H30 <i>Appel à 13H15</i>
UE 1.2 S2 Santé publique et économie de la santé C5	2	Evaluation écrite de connaissances	Exactitude des connaissances	Lundi 26 juin 2023 15H15 à 16H45 <i>Appel à 15H</i>
UE 2.3 S2 Santé maladie, handicap et accidents de la vie C1	2	Evaluation écrite de connaissances	Exactitude des connaissances Utilisation des concepts	Jeudi 22 juin 2023 11H15 à 11H45 <i>Appel à 11H</i>
UE 2.6 S2 Processus psychopathologiques C4	2	Evaluation écrite des connaissances	Exactitude des connaissances	Lundi 26 juin 2023 11H30 à 12H <i>Appel à 11H15</i>
UE 3.1 S2 Raisonnement et démarche clinique soignante C1	2	Travail individuel d'analyse d'une situation clinique	Pertinence du questionnement, cohérence entre les informations recueillies et le raisonnement clinique utilisé, cohérence entre les hypothèses inventoriées et l'analyse, qualité de l'argumentation, exactitude des connaissances mobilisées	Lundi 12 juin 2023 8H-10H <i>Appel à 7H45</i>
UE 3.2 S2 Projet de soins infirmiers C2	1	A partir de l'analyse d'une situation clinique, élaboration d'hypothèses argumentées de projet de soins	Cohérence du processus d'élaboration du projet avec éléments de la situation et le raisonnement clinique, pertinence du contenu du projet et de la planification en soins Prise en compte de la pluri professionnalité dans le projet de soins	Lundi 12 juin 2023 10H-12H
UE 4.2 S2 Soins relationnels C6	1	Travail écrit de réflexion avec utilisation des concepts	Compréhension des dimensions et des attributs des concepts	Jeudi 22 juin 2023 8H à 10H <i>Appel à 7H45</i>
UE 4.3 S2 Soins d'urgence C4	1	L'attestation de formation aux gestes d'urgence sera délivrée en fin de formation (AFGSU)	Critères d'évaluation conformes à l'arrêté	
UE 4.4 S2 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical C4	2	Calculs de doses appliqués en situation simulée	Rigueur du raisonnement dans le calcul, exactitude dans les résultats, habileté, dextérité, respect hygiène, asepsie, ergonomie	Lundi 26 juin 2023 8H30 à 10H <i>Appel à 8H15</i>
UE 4.5 S2 Soins infirmiers et gestion des risques C7	1	Evaluation écrite de connaissances	Justesse dans la compréhension des risques et/ou des dangers Pertinence dans l'argumentation des mesures à prendre en fonction des risques encourus	Lundi 26 juin 2023 13H30 à 14H15 <i>Appel à 13H15</i>
UE 5.2 S2 Evaluation d'une situation clinique C1	2	Présentation orale de l'analyse d'une situation clinique	Pertinence et cohérence des informations recherchées Pertinence dans l'analyse de la situation Cohérence dans le raisonnement Pertinence du diagnostic de la situation	Mardi 27 juin 2023 8H30 à 12H
UE 6.2 S2 Anglais	2	Présence et participation active	Justesse du vocabulaire	Participation active 80% des exercices effectués Avec 80% de réussite Date de clôture plateforme Lundi 26 juin 2023 à 12H

Evaluations de rattrapage prévues du 21 au 29 août 2023 / Le calendrier sera précisé ultérieurement

CALENDRIER_EVALUATIONS_S1_DAUGENDRE_10_AOUT_2022

 <p>IFSI – IFAS NEVERS RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE</p>	CALENDRIER DES EVALUATIONS SEMESTRE 3 ANNEE 2022- 2023 NOVEMBRE 2022	Fait le 03/11/2022 Danièle AUGENDRE
--	---	---

Unités d'Enseignement	ECTS	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation	Date
UE 1.2 S3 Santé publique et économie de la santé	3	Ecrit en groupe : étude de population avec identification des besoins de santé	Cohérence dans l'utilisation de la démarche de santé publique Fiabilité des informations traitées Justesse dans l'identification des besoins de santé Pertinence dans l'utilisation des outils	Rendu de travail au plus tard Lundi 9 janvier 2023 Par mail + dépôt sur ENT (avec SESA) à 12H
UE 2.5 S3 Processus inflammatoires et infectieux	2	Evaluation écrite de connaissances	Exactitude des connaissances	Mardi 8 novembre 2022 10H45-11H45 <i>Appel 10H30</i>
UE 2.8 S3 Processus obstructifs	2	Evaluation écrite de connaissances	Exactitude des connaissances	Mardi 8 novembre 2022 8H30-9H30 <i>Appel 8H15</i>
UE 2.11 S3 Pharmacologie et thérapeutique	1	Evaluation écrite des connaissances	Exactitude des connaissances Compréhension des mécanismes	Jeudi 10 novembre 2022 9H-10H30 <i>Appel 8H45</i>
UE 3.2 S3 Projet de soins infirmiers	1	Elaboration d'un projet de soins avec recherche d'éléments de négociation réalisé en groupe restreint	Prise en compte du contexte pluriprofessionnel Pertinence dans la présentation des éléments de négociation Rigueur dans les éléments de traçabilité du projet	Jeudi 10 novembre 2022 13H30-17H <i>Cf Tableau affichage et ENT</i>
UE3.3 S3 Rôles infirmiers organisation du travail et inter professionnalité	1	Oral présentant des interventions interdisciplinaires dans le cadre du projet de soin	Identification du champ d'intervention des différents acteurs dans le projet de soin	Jeudi 10 novembre 2022 13H30-17H <i>Cf Tableau affichage et ENT</i>
UE 4.2 S3 Soins relationnels	2	Analyse d'un entretien infirmier	Pertinence et cohérence dans l'analyse d'un entretien infirmier et positionnement de l'étudiant	Mercredi 9 novembre 2022 9H-11H <i>Appel 8H45</i>
UE 4.6 S3 Soins éducatifs et préventifs	2	Travail écrit individuel d'analyse d'une démarche d'éducation et utilisation des concepts	Pertinence dans l'utilisation des concepts Qualité de l'analyse	Mercredi 9 novembre 2022 14H-15H <i>Appel 13H45</i>
UE 5.3 S3 Communication et conduite de projet	4	Travail écrit ou oral d'élaboration d'un projet de soins	Pertinence dans la prise en compte des éléments du contexte dont la situation relationnelle Cohérence dans la hiérarchie des actions à mener Détermination des éléments de négociations du projet Justesse dans l'utilisation des outils de soins.	Jeudi 10 novembre 2022 13H30-17H <i>Cf tableau affichage + ENT</i>
UE 6.2 S3 Anglais	2	Epreuve de connaissance du vocabulaire professionnel courant	Justesse du vocabulaire	Mardi 8 novembre 2022 15H-16H <i>Appel 14H45</i>

Evaluations de rattrapage prévues du 21 au 29 août 2023 / Le calendrier sera précisé ultérieurement

 <p>IFSI – IFAS NEVERS REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE</p>	CALENDRIER DES EVALUATIONS SEMESTRE 5 ANNEE 2022- 2023 JANVIER 2023	Fait le 03/11/2022 Danièle AUGENDRE
--	--	--

Unités d'Enseignement	ECTS	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation	Date
UE 2.6 S5 Processus psychopathologiques	2	Evaluation écrite de connaissances	Exactitude des connaissances	Mardi 31 janvier 2023 13H30-14H30 <i>Appel 13H15</i>
UE 2.9 S5 Processus tumoraux	2	Evaluation écrite de connaissances	Exactitude des connaissances	Lundi 30 janvier 2023 15H45-16H45 <i>Appel 15H30</i>
UE 2.11 S5 Pharmacologie et thérapeutiques	2	Evaluation écrite de connaissances	Exactitude des connaissances et des résultats Compréhension des mécanismes Pertinence de l'analyse dans les calculs de dose Rigueur du raisonnement critique	Mercredi 1er février 2023 14H-15H30 <i>Appel 13H45</i>
UE 3.3 S5 Rôles infirmiers, organisation du travail et inter professionnalité	2	Travail d'analyse critique d'un mode d'exercice du métier en lien avec le projet professionnel de l'étudiant	Prise en compte du champ d'intervention spécifique dans la contribution au parcours de soins de la personne Identification des compétences particulières nécessaires	Rendez-vous à prendre avec le formateur référent du Mercredi 25 janvier au Vendredi 3 février 2023
UE 4.2 S5 Soins relationnels	1	Mise en situation d'entretien avec analyse de l'entretien	Cohérence entre les modalités de la relation et les personnes, les situations, les objectifs du projet de soin et la pathologie	Mercredi 1er février 2023 8H-12H ou Jeudi 2 février 2023 8H-12H (cf affichage)
UE 4.4 S5 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	2	Injection dans les chambres implantables en situation simulée	Habilité, dextérité Respect hygiène, asepsie, ergonomie Cohérence dans l'organisation Raisonnement et justesse dans la mise en œuvre Connaissances théoriques en lien avec les actions	Lundi 30 janvier 2023 14H-14H30 (écrit) <i>Appel 13H45</i> Vendredi 3 février 2023 8H30-12H ou 13H30-17H (Pratique) (cf affichage)
UE 4.7 S5 Soins palliatifs et de fin de vie	2	Elaboration et réflexion personnelle et professionnelle sur une situation de soins palliatifs ou de fin de vie	Qualité de la réflexion portée sur la situation Mise en évidence des valeurs personnelles et professionnelles	Jeudi 2 février 2023 14H-16H <i>Appel 13H45</i>
UE 5.5 S5 Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins	4	Travail écrit d'analyse sur la réalisation et l'organisation de soins dans un contexte pluridisciplinaire	Fiabilité des données utilisées Justesse dans le repérage d'anomalies ou de risques Pertinence dans le rôle envisagé des acteurs et leur mode de collaboration	Mardi 31 janvier 2023 8H-12H <i>Appel 7H45</i>
UE 5.7 S5 Optionnelle	1	Compte rendu écrit ou oral des éléments découverts dans le module optionnel	Implication personnelle	Lundi 17 janvier 2023 au plus tard à 12h (Envoyé par mail au formateur référent suivi pedogo. + dépôt sur plateforme espace réservé)
UE 6.2 S5 Anglais	2	Présentation en anglais d'un article professionnel	Justesse du vocabulaire	Mardi 31 janvier 2023 15H30-17H <i>Appel 15H15</i>

Evaluations de rattrapages prévues du 24 avril au 4 mai 2023 – Le calendrier sera précisé ultérieurement

CALENDRIER_EVALUATIONS_S5_DAUGENDRE_9_AOUT_2022

 <p>IFSI – IFAS NEVERS REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE</p>	CALENDRIER DES EVALUATIONS SEMESTRE 6 ANNEE 2022- 2023 MAI-JUIN 2023	10/08/2022 Danièle AUGENDRE
--	---	-----------------------------------

Unités d'Enseignement	ECTS	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation	Date
UE 3.4 S6 Initiation à la démarche de recherche	2	Travail écrit, mémoire de fin d'études	Définition de l'objet de recherche Intérêt du sujet pour la profession Cohérence entre l'objet de l'étude et les méthodes et outils Richesse des sources documentaires Pertinence de l'analyse	TFE Travail à rendre en 3 exemplaires Mercredi 17 mai 2023 Dernier délais 17h
UE 4.8 S6 Qualité des soins et évaluation des pratiques	3	Travail écrit d'analyse d'une pratique professionnelle	Pertinence dans la démarche d'analyse critique d'une situation de travail	Travail à rendre Vendredi 5 mai 2023 Au plus tard à 12h
UE 5.6 S6 Analyse de la qualité des soins et traitement des données scientifiques et professionnelles	8	Travail écrit de fin d'études, mémoire et argumentation orale sur un sujet d'intérêt professionnel	Pertinence des données recherchées Pertinence dans l'étude du problème Clarté de la construction du cadre et de la démarche d'analyse Cohérence dans les conclusions de l'analyse	TFE Travail à rendre en 3 exemplaires Mercredi 17 mai 2023 Dernier délais 17h
UE 5.7 S6 Optionnelle	1	Compte rendu écrit ou oral des éléments découverts dans le module optionnel	Implication personnelle	Sur RDV Avec le formateur référent du 29 mai au 28 juin 2023 au plus tard
UE 6.2 S6 Anglais	1	Rédaction de l'abstract de fin d'étude	Justesse du vocabulaire	TFE Mercredi 17 mai 2023 Dernier délais 17h

CALENDRIER_EVALUATIONS_S6_DAUGENDRE_10_AOUT_2022

IX. Le projet pédagogique IFAS

1. Préambule

Le premier projet pédagogique commun aux trois IFAS a été élaboré en 2017 par la directrice et l'ensemble des formateurs des trois instituts lors de temps de rencontres communs. Il reposait sur des valeurs, une philosophie, une politique d'évaluation et d'alternance communes. Il a été réactualisé chaque année dans chaque IFAS. Il reposait sur des éléments incontournables déterminés par l'ensemble des formateurs. Chacun des modules de formation était revisité au travers du prisme de la compétence. Il ne s'agissait pas seulement d'un listing de contenus à délivrer mais aussi d'une philosophie de formation et de méthodes pédagogiques diversifiées permettant à chacun selon ses moyens d'utiliser les unes ou les autres. **Un calendrier commun des évaluations et des évaluations identiques étaient élaborés chaque année par l'ensemble des formateurs.**

Un nouveau projet a été travaillé par l'ensemble des équipes pédagogiques et administratives des instituts IFSI-IFAS du GHT de la Nièvre courant 2020 : le projet stratégique partagé de formation où sont précisées les différentes orientations pour 2020 à 2025. Il est décliné en projet pédagogique partagé qui comprend un socle commun valable pour l'ensemble des formations (finalités, valeurs, principes) et un socle spécifique par typologie de formation. Ce socle spécifique a été entièrement revu avec la mise en place du nouveau référentiel de formation aide-soignant, conformément à l'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.

Des réunions de travail interIFAS avec l'implication de formateurs IFSI volontaires ont permis d'élaborer un nouveau process pédagogique commun aux 3 IFAS comprenant 4 piliers : la sélection, le stage, l'ingénierie pédagogique et l'accompagnement individualisé des apprenants.

2. Les orientations du projet

Elles se situent à trois niveaux :

➤ **Partage des ressources multimédia, pédagogiques et documentaires entre les 3 IFAS**

Ce partage a été rendu possible dans le contexte du COVID via la plateforme pédagogique des instituts de NEVERS. Les élèves de COSNE et de DECIZE peuvent bénéficier grâce aux responsables de la cellule communication / innovations d'identifiants pour se connecter à distance, que ce soit à l'IFAS ou à leur domicile. Un investissement sur du matériel informatique à destination des élèves est cependant à prévoir pour leur permettre de se connecter à l'institut et de travailler en mode collaboratif.

La plateforme permet ainsi aux élèves de pouvoir accéder aux supports d'enseignement des IFAS mais aussi de partager des ressources documentaires. L'accès au Centre de Documentation de l'IFSI aussi bien qu'à celui des Centres Hospitaliers supports notamment celui de NEVERS sera également possible pour l'ensemble des élèves.

➤ **Déploiement d'une démarche assurance qualité sur la période 2019 - 2024** en lien avec les référentiels QUALIOPI et HCERES avec élaboration de procédures / protocoles / modes opératoires communs à l'ensemble des instituts mais aussi déclinables dans chaque structure de manière spécifique pour certains éléments. Cette démarche est pilotée par les responsables de la cellule qualité qui a été mise en place et doit aboutir à terme, outre la certification des instituts (METH.I.S.Q comme l'IFSI) obtenue depuis mars 2021, au référencement QUALIOPI d'ici à fin 2021.

Le process a débuté par un premier audit externe réalisé sur le site de COSNE en mai 2019. Des axes d'amélioration concernant principalement la communication, la lisibilité et la diffusion de certaines activités ont été ciblés.

Une phase diagnostique d'évaluation des différents processus en formation a été réalisée sur les 3 sites. Cet état des lieux va aboutir à l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet territorial qualité des instituts de formation qui sera décliné dans chaque structure avec mise en exergue d'indicateurs d'évaluation.

➤ **Développement des projets de simulation en santé et d'innovation pédagogique**

Les IFAS (sauf DECIZE) sont dotés d'un tableau interactif qui doit permettre de développer avec les élèves d'autres modalités pédagogiques mais qui est à ce jour insuffisamment utilisé.

Il existe également une mutualisation du matériel et des formateurs de l'IFSI de NEVERS-IFAS de DECIZE concernant l'AFGSU (Attestation de Formation aux Soins d'Urgence) et la manutention. Les élèves se rendent sur NEVERS pour bénéficier de la formation AFGSU qui est basée sur la simulation en santé et la manutention / ergonomie est mutualisée également pour les 3 IFAS depuis cette année.

Un projet de simulation a été élaboré. Il vise à utiliser la simulation moyenne et haute-fidélité pour appréhender non seulement la gestion de situations techniques et relationnelles mais aussi la collaboration en équipe pluri professionnelle, notamment aides-soignants / infirmiers.

L'IFAS de NEVERS est également doté de QUIZZ BOX qui peuvent être partagées pour réaliser des évaluations formatives interactives.

De même, la plateforme pédagogique permet de développer des activités pédagogiques tel les forums d'échanges, ...

3. Les procédures de sélection des élèves aides-soignants mutualisées sur les 3 IFAS du département

Conformément à l'arrêté du 7 avril 2020 modifié relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture, **les candidats admis en formation aide-soignante sont sélectionnés sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier leurs connaissances, leurs aptitudes et leur motivation, sans condition de diplôme** et sont classés sur une liste unique.

Il est à noter que dans le cadre du GHT, **les épreuves de sélection sont mutualisées sur l'ensemble des IFAS**. L'étude des dossiers et l'entretien oral de sélection se déroulent sur le même site à savoir l'IFAS de NEVERS avec une grille commune.

Les jurys des épreuves sont également mutualisés avec une représentativité assurée de chacun des instituts tant au niveau des formateurs présents que des professionnels aides-soignants.

Il existe également un seul jury d'admission pour les 3 IFAS présidé par la Directrice des IFAS du GHT et composé de membres des 3 instituts.

Certains candidats sont dispensés de cette sélection (ASHQ, agents de service, apprentis) sous réserve de respecter certaines conditions.

4. La politique de stage

4.1. Une gestion centralisée des places de stage

Suite à la demande des acteurs de terrain, la **gestion des demandes de stage est unique pour l'ensemble des instituts de formation du GHT depuis cette rentrée. Le coordonnateur pédagogique et administratif commun aux 3 IFAS est en charge de la coordination des stages des 3 instituts, en collaboration avec la référente de stage IFSI.**

Ce process a un impact positif dans l'équité de répartition des places de stage entre les instituts en mutualisant les places et en offrant des opportunités pour les apprenants sur l'ensemble des structures du GHT. Il permet aussi d'avoir une **vision globale du dispositif** dans un contexte contraint pour certaines structures d'accueil. De plus, la logique de GHT favorise les relations avec l'ensemble des acteurs de terrain, notamment à **travers les liens de proximité entre la coordinatrice des soins du GHT et la directrice des instituts** qui participe à l'ensemble des instances territoriales et peut ainsi développer des relations privilégiées avec les responsables d'encadrement de différentes structures. Cependant avec la mise en place des cursus multiples avec une durée de stage variable et des départs en stage en continu, cela s'avère très complexe à gérer pour une seule personne.

De manière plus opérationnelle, avec le logiciel de gestion Forméis, **ce process est dématérialisé** avec des données directement rentrées par les référents de stage qui permettent aux formateurs de chaque site d'organiser le parcours de stage des élèves. La liste des stages est identique à celle figurant dans le projet pédagogique IFSI.

LIEUX DE STAGES POUR LES IFAS COSNE SUR LOIRE - NEVERS - DECIZE

Extra-H	ADMR	45500	GIEN
Extra-H	AGENCE ATOME NEVERS	58000	NEVERS
Extra-H	CCAS NEVERS	58000	NEVERS
Extra-H	CCAS VARENNES-VAUZELLES	58640	VARENNES VAUZELLES
Hosp.	CENTRE DE RÉÉDUCATION FONCTIONNELLE LE PASORI	58200	COSNE COURS SUR LOIRE
Hosp.	CENTRE DE SOINS DE LONGUE DURÉE	58170	LUZY
Extra-H	CENTRE DE SOINS INFIRMIERS SAINT BENIN D'AZY	58270	ST BENIN D'AZY
Hosp.	CENTRE HOSPITALIER ALIGRE	71140	BOURBON LANCY
Hosp.	CENTRE HOSPITALIER AVALLON	89206	AVALLON CEDEX
Hosp.	CENTRE HOSPITALIER BRIARE	45250	BRIARE
Hosp.	CENTRE HOSPITALIER CLAMECY	58500	CLAMECY
Hosp.	CENTRE HOSPITALIER CLAMECY	58500	CLAMECY
Hosp.	CENTRE HOSPITALIER COSNE COURS SUR LOIRE	58200	COSNE COURS SUR LOIRE
Hosp.	CENTRE HOSPITALIER DE COSNE COURS SUR LOIRE	58200	COSNE COURS SUR LOIRE
Hosp.	CENTRE HOSPITALIER DE DECIZE	58300	DECIZE
Hosp.	CENTRE HOSPITALIER DE L'AGGLOMÉRATION DE NEVERS	58000	NEVERS
Hosp.	CENTRE HOSPITALIER DE PARAY LE MONIAL	71600	PARAY LE MONIAL
Hosp.	CENTRE HOSPITALIER HENRI DUNANT	58400	LA CHARITE SUR LOIRE
Hosp.	CENTRE HOSPITALIER HENRI MONDOR	94010	CRETEIL CEDEX
Hosp.	CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE	3000	MOULINS CEDEX
Hosp.	CENTRE HOSPITALIER P.DEZARNAULDS GIEN	45503	GIEN CEDEX
Hosp.	CENTRE HOSPITALIER PIERRE LE DAMANY	22303	LANNION CEDEX
Hosp.	CENTRE HOSPITALIER PIERRE LÔO	58400	LA CHARITE SUR LOIRE
Hosp.	CENTRE HOSPITALIER PIERRE LÔO		
Hosp.	CENTRE HOSPITALIER PIERRE LÔO - PÔLE D'ACTIVITÉ MÉDICALE SUD SITE PRÉ-POITIERS	58400	LA CHARITE SUR LOIRE
Hosp.	CENTRE HOSPITALIER SAINT JEAN	45250	BRIARE
Hosp.	CENTRE HOSPITALIER SAINT JEAN	45250	BRIARE
Hosp.	CENTRE LONG SEJOUR ST PIERRE LE MOUTIER	58240	ST PIERRE LE MOUTIER
Extra-H	CENTRE MÉDICAL LA VÉNERIE	58210	CHAMPLEMY
Hosp.	CENTRE MÉDICO-ÉDUCATIF LOUIS WILLEMMAIN	58130	URZY
Extra-H	CENTRE SOCIAL DE POUILLY SUR LOIRE - SERVICE DE SOINS INFIRMIERS	58150	POUILLY SUR LOIRE
Hosp.	CH DE BOURBON L'ARCHAMBAULT	3160	BOURBON L ARCHAMBAULT
Hosp.	CHAN		
Hosp.	CHAN	58000	NEVERS
Hosp.	CHS LA CHARITE SUR LOIRE	58400	LA CHARITE SUR LOIRE
Hosp.	CLINIQUE DU MORVAN	58170	LUZY
Hosp.	CLINIQUE CHÂTEAU DU TREMBLAY	58400	CHAULGNES
Hosp.	CLINIQUE DU MORVAN	58170	LUZY
Hosp.	CLINIQUE DU PONT DE GIEN	45500	GIEN

Hosp.	CLINIQUE LES PORTES DU NIVERNAIS	58000	NEVERS
Hosp.	EHPAD	89170	ST FARGEAU
Extra-H	EHPAD - RESIDENCE MARION DE GIVRY	58000	NEVERS
Hosp.	EHPAD CHATEAU MORLON	58340	CERCY LA TOUR
Extra-H	EHPAD DE GAYETTE	3150	VARENNES SUR ALLIER
Extra-H	EHPAD GANDRILLE EN BEL AIR	89520	ST SAUVEUR EN PUISAYE
Hosp.	EHPAD L'ERMITAGE	3000	MOULINS
Extra-H	EHPAD LA CHATONNIERE	89660	CHATEL CENSOIR
Hosp.	EHPAD LA MAISON DES VERDIAUX	58600	FOURCHAMBAULT
Hosp.	EHPAD LA MAISON DES VERDIAUX	58600	FOURCHAMBAULT
Extra-H	EHPAD LE BLAUDY	18140	PRECY
Hosp.	EHPAD LE CERCLE DES AÎNÉS	58000	NEVERS
Hosp.	EHPAD LE CLOS	58330	ST SAULGE
Hosp.	EHPAD LE COSAC	58400	LA CHARITE SUR LOIRE
Hosp.	EHPAD LES FEUILLANTINES	58470	MAGNY COURS
Hosp.	EHPAD LES FORGES ROYALES	58130	GUERIGNY
Hosp.	EHPAD LES FORGES ROYALES		
Hosp.	EHPAD LES JARDINS DE LA LOIRE	45420	BONNY SUR LOIRE
Hosp.	EHPAD LES JARDINS DES LAIGNES	58220	DONZY
Hosp.	EHPAD LES LOGIS DU NIVERNAIS	58390	DORNES
Hosp.	EHPAD LES MAGNOLIAS	58000	LA CHARITÉ SUR LOIRE
Hosp.	EHPAD LES OCRIÈRES	58310	ST AMAND EN PUISAYE
Hosp.	EHPAD LES OPALINES	58400	LA CHARITE SUR LOIRE
Hosp.	EHPAD LES PETITES PROMENADES	58210	VARZY
Extra-H	EHPAD LES ROSES D'ARGENT	18410	ARGENT SUR SAULDRE
Extra-H	EHPAD NOTRE DAME DE LA PROVIDENCE	58640	VARENNES VAUZELLES
Hosp.	EHPAD NOTRE DAME DE LA PROVIDENCE		
Hosp.	EHPAD PIERRE BEREGOVOY	58160	IMPHY
Extra-H	EHPAD RÉSIDENCE LES CHÊNES	87270	COUZEIX
Hosp.	EHPAD RESIDENCE PIERRE BEREGOVOY	58160	IMPHY
Extra-H	EHPAD RÉSIDENCE SAINT PIERRE	18300	ST SATUR
Extra-H	EHPAD REVENAZ	18150	LA GUERCHE SUR L AUBOIS
Hosp.	EHPAD SAINT BENIN D'AZY	58270	ST BENIN D'AZY
Hosp.	EHPAD SUD MORVAN	58290	MOULINS ENGILBERT
Extra-H	EMERAUDE 58	58400	LA CHARITE SUR LOIRE
Extra-H	ESAT DECIZE 58	58300	DECIZE
Hosp.	FONDATION PARTAGE ET VIE	71400	AUTUN
Hosp.	FOYER ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE	58160	IMPHY
Hosp.	FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ - RÉSIDENCE BEAUVALLON	58130	URZY LE GREUX
Hosp.	FOYER DE VIE	58240	ST PIERRE LE MOUTIER
Hosp.	FOYER DE VIE LES GENEVRIERES	58240	CHANTENAY ST IMBERT
Hosp.	FOYER DE VIE MOULINS ENGILBERT	58290	MOULINS ENGILBERT
Hosp.	HÔPITAL LOCAL LES CYGNES	58140	LORMES

Hosp.	HÔPITAL LOCAL SANCERRE	18300	SANCERRE
Hosp.	HÔPITAL PRIVÉ GUILLAUME DE VARYE	18230	ST DOULCHARD
Extra-H	HOPITAL PRIVÉ GUILLAUME DE VARYE	18230	ST DOULCHARD
Hosp.	HOSPITAL DE SANTA MARIA PORTO		PORTO, PORTUGAL
Hosp.	IJA LES CHARMETTES INSTITUT POUR JEUNES AVEUGLES	3400	YZEURE
Hosp.	LES MARINIERS CAAJ CENTRE ACCUEIL ACTIVITÉS JOUR	58200	COSNE COURS SUR LOIRE
Hosp.	MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE - ISABELLE CUPERLY	58130	URZY
Extra-H	MAISON D'ACCUEIL SPECIALISEE LE BELVEDERE	3400	YZEURE
Hosp.	MAISON DE FAMILLE DE BOURGOGNE	71190	ETANG SUR ARROUX
Hosp.	MAISON DE FANNIE	58200	COSNE COURS SUR LOIRE
Hosp.	MAISON DE RETRAITE DE BOULLERET	18240	BOULLERET
Extra-H	MAS YZEURE	3400	YZEURE
Hosp.	OEUVRE HOSPITALIÈRE DE CORBIGNY	58800	CORBIGNY
Hosp.	POLYCLINIQUE DU VAL DE LOIRE	58000	NEVERS
Hosp.	POLYCLINIQUE JEANNE D'ARC	45500	GIEN
Hosp.	POLYCLINIQUE SAINT ODILON	3000	MOULINS
Hosp.	RÉSIDENCE ARPAVIE SAINT GENEST	58000	NEVERS
Hosp.	RÉSIDENCE AU COEUR DES VIGNES	18300	SURY EN VAUX
Hosp.	RESIDENCE LE CHAMP DE LA DAME	58400	VARENNES LES NARCY
Hosp.	RÉSIDENCE LES MARIZYS	58260	LA MACHINE
Extra-H	RÉSIDENCE MANON CORMIER	33130	BEGLES
Hosp.	RÉSIDENCE PIERRE BÉRÉGOVOY	58160	IMPHY
Hosp.	RÉSIDENCE RIVE DE LOIRE	58200	COSNE COURS SUR LOIRE
Extra-H	RESIDENCE ST ANNE	71400	AUTUN
Extra-H	S.S.I.A.D	58270	ST BENIN D AZY
Extra-H	S.S.I.A.D. DE LUZY	58170	LUZY
Extra-H	S.S.I.A.D. MOULINS-ENGILBERT	58290	MOULINS ENGILBERT
Extra-H	SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE	58160	IMPHY
Hosp.	SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE	58400	LA CHARITE SUR LOIRE
Hosp.	SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE	58200	COSNE SUR LOIRE
Hosp.	SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE	58110	CHATILLON EN BAZOIS
Extra-H	SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE LES MINIMES	58300	DECIZE
Hosp.	SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION	58190	SAIZY
Hosp.	SSIAD	18240	SURY PRE LERE
Extra-H	SSIAD	89520	ST SAUVEUR EN PUISSAYE
Extra-H	SSIAD	18700	AUBIGNY SUR NERE
Hosp.	SSIAD	58410	ENTRAINS SUR NOHAIN
Hosp.	SSIAD	89130	TOUCY
Libéral	SSIAD	18220	LES AIX D'ANGILLON
Hosp.	SSIAD	58150	POUILLY SUR LOIRE
Hosp.	SSIAD AMASAD	18350	NERONDES
Hosp.	UGECAM - CENTRE DE RÉÉDUCATION ET DE RÉADAPTATION FONCTIONNELLES LE BOURBONNAIS	71140	BOURBON LANCY

4.2. Une politique de tutorat commune, partagée et décloisonnée

Le tutorat de stage est réalisé par un formateur intervenant au sein des Instituts de Formation du GHT de la Nièvre via une gestion mutualisée des références de stage sur le territoire. Ainsi, l'ensemble des formateurs des IFAS participe à la mise en œuvre du tutorat de stage des élèves en cursus de formation aide-soignant des 3 IFAS. Ils sont assistés par des formateurs volontaires de l'IFSI de NEVERS selon le volume de tutorats de stage à réaliser. Une **procédure commune de tutorat est mise en œuvre afin d'harmoniser les pratiques.**

Chaque formateur se voit désigner plusieurs lieux de stages (service, pôle, établissement) selon son implantation géographique personnelle et professionnelle.

La fréquence du tutorat de stage est définie par l'équipe pédagogique des Instituts de Formation d'Aides-Soignants du GHT de la Nièvre, selon la durée du cursus de formation de l'élève.

Tous les élèves bénéficient d'un tutorat de stage au cours de la première période de stage clinique.

Les élèves en cursus de formation complet bénéficient d'un tutorat de stage complémentaire sur la période n°2 ou la période n°3 de son cursus de stage (les tutorats sont répartis sur ces deux périodes).

De principe, le dernier stage (projet professionnel) ne bénéficie pas de tutorat de stage.

Les élèves en cursus de formation partiel :

- Elèves ayant un baccalauréat ASSP : tutorat réalisé au stage n°1 et stage n°2
- Elèves ayant un baccalauréat SAPAT : tutorat réalisé au stage n°1 et stage n°3
- Elèves ayant un diplôme d'auxiliaire de puériculture : tutorat réalisé au stage n°1 et stage n°2
- Elèves ayant un diplôme ADVS/AES/Ambulancier : tutorat de stage réalisé au stage n°1 et n°3

La fréquence du tutorat de stage peut être augmentée selon la situation individuelle de l'élève (difficultés dans les apprentissages, difficultés dans l'atteinte des objectifs, ...) et/ou sur demande de l'encadrement de la structure d'accueil.

4.3. L'accompagnement des apprentis en stage

Une procédure spécifique d'accompagnement des apprentis est mise en œuvre, conjointement avec l'employeur et le CFA santé de DIJON.

En 2022, une réunion d'information auprès des apprentis en collaboration avec le CFA a été initiée au début de la formation pour leur spécifier leurs droits et leurs devoirs, le déroulement de leur formation et les moyens pédagogiques mis en place.

La visite d'installation même si elle n'a plus de caractère obligatoire réglementairement, est maintenue lors de la première période en entreprise afin de coordonner le parcours de l'apprenant.

Des points téléphoniques à chaque période chez l'employeur ont lieu entre le maître d'apprentissage et le coordonnateur pédagogique.

1 Engagement de formation par apprentissage signé entre l'apprenti, l'entreprise, le CFA, le directeur de l'IFAS

2 Visite d'installation prévue lors de la première période au sein de l'entreprise : en présence de l'apprenti, du maître d'apprentissage, du coordonnateur pédagogique et d'un représentant du CFA

3 Accompagnement du parcours de formation de l'apprenti en coopération étroite avec le maître d'apprentissage par le biais de comités de liaison (1 à 2 fois/an)

4 Vérification de l'acquisition des compétences professionnelles et information des autres acteurs de la diplomation ou non de l'apprenti

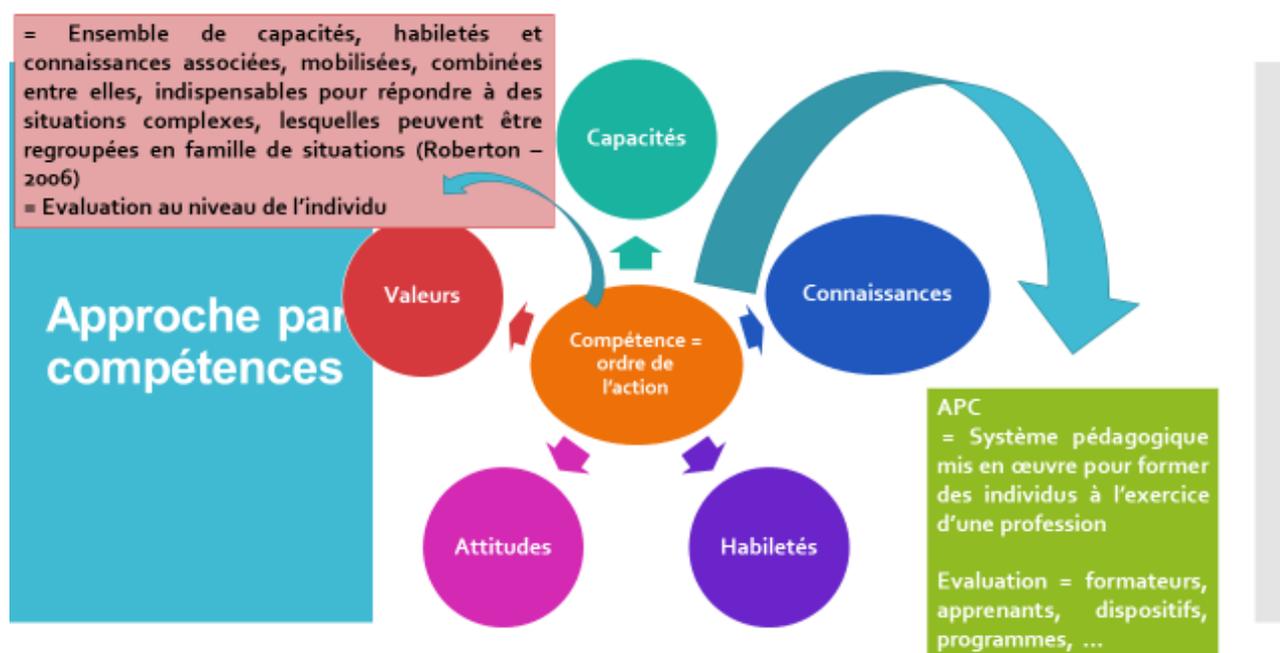
5. L'ingénierie pédagogique

Elle repose sur des **incontournables** et sur une **alternance commune**¹⁰ aux 3 sites depuis maintenant 2 ans ce qui permet d'une part, **de sécuriser et d'optimiser le parcours des apprenants** sur l'ensemble des instituts, **de tendre vers une équité pédagogique** et d'autre part, **d'enrichir les compétences des formateurs** à travers un partage de leurs pratiques pédagogiques.

5.1. Des méthodes pédagogiques centrées sur une approche par compétences

Le référentiel de formation aide-soignante se caractérise par une approche par compétences.

Pour l'ensemble des formateurs intervenant dans l'un des IFAS du GHT, **la compétence est évaluable dans l'action. L'action est définie comme la capacité de chacun à transférer des acquis et son expérience d'un contexte précis à une situation inédite.**



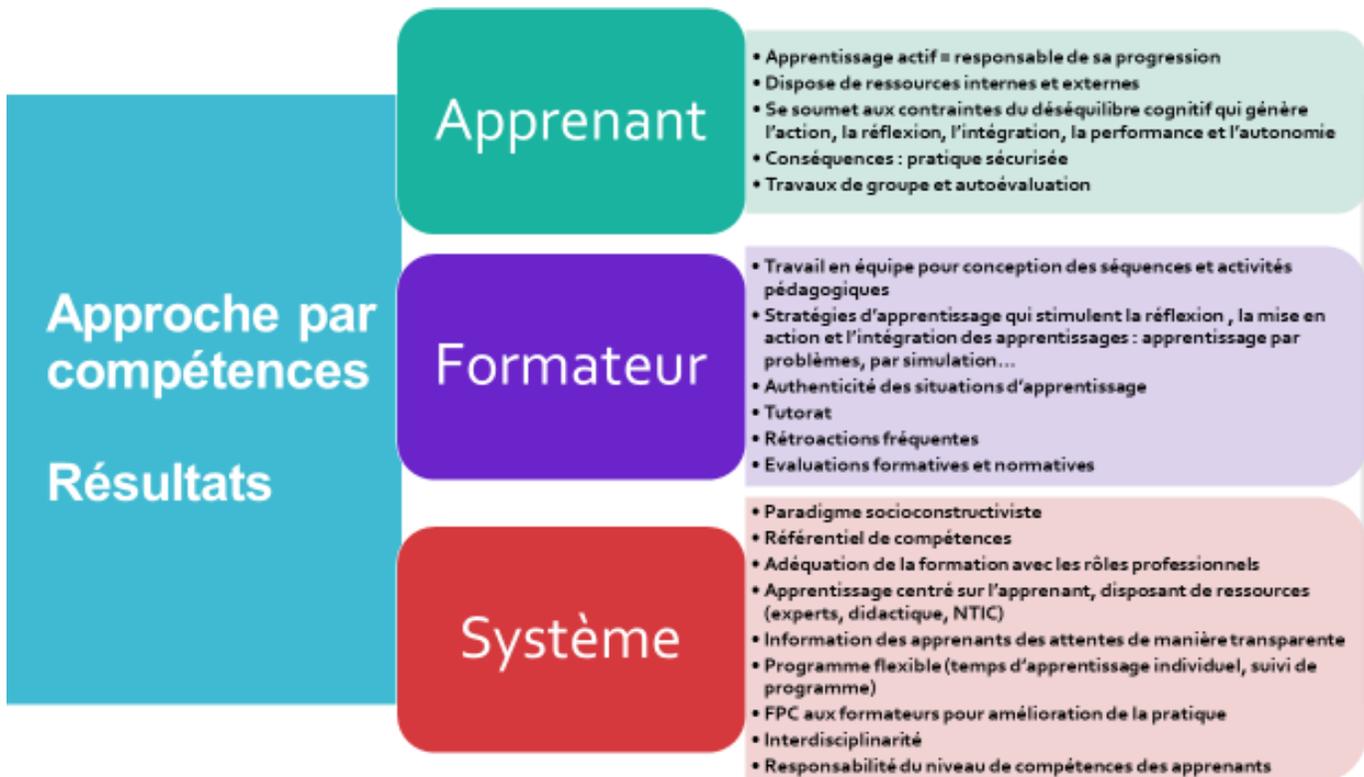
La visée de l'approche par compétences pour le groupe est :

- D'amener les élèves à un questionnement individuel, une réflexion personnelle permettant de mettre en pratique les compétences acquises
- D'utiliser des situations de soin intégratives pour amener à un questionnement, une analyse et une réflexion

Il s'agit d'amener les savoirs théoriques dans la formation pratique et de former un professionnel novice / débutant à un niveau de compétences jugé comme acceptable.

¹⁰ Annexe 8 : Planification annuelle 2022-2023 de l'alternance en formation aide-soignante

Pour mettre en place une approche par compétences dans le cadre des apprentissages, les formateurs se sont basés sur les éléments suivants :



Une approche pédagogique commune a ensuite été validée pour chaque bloc de compétences :

- ↪ **Choix de situations de soins prévalentes** dans l'exercice professionnel aide-soignant **en regard de chaque compétence à mobiliser et d'incontournables pédagogiques** : une situation différente est travaillée par semaine. Les supports de situations sont variés (vidéo, chambre des erreurs, description écrite ...)
- ↪ **Phase de contextualisation initiale** : questionnement de la situation, identification des savoirs à mobiliser dans la situation par les apprenants et des indicateurs de compétences mobilisés
- ↪ **Phase de décontextualisation** : introduction des savoirs théoriques en regard des éléments de situation pointés par le forme
- ↪ **Phase de recontextualisation partielle à mi-parcours** : analyse de la situation en regard des savoirs étudiés
- ↪ **Phase de recontextualisation finale** : analyse globale de la situation en regard des savoirs étudiés, actions à mettre en œuvre par l'aide-soignant, identification des éléments de compétences développés et transférables dans d'autres situations

5.2. Un dispositif d'évaluation mutualisé

Le dispositif d'évaluation a été pensé pour approcher au plus près l'évaluation de ressources pour les compétences. Il doit être à la fois opérant et **s'inscrire dans une pédagogie de la réussite**. L'évaluation porte sur des **incontournables** pour la compréhension des processus qui sont mobilisés dans de nombreuses situations et transférables. Les modalités d'évaluation sont conformes à l'Annexe III de l'arrêté du 10 juin 2021.

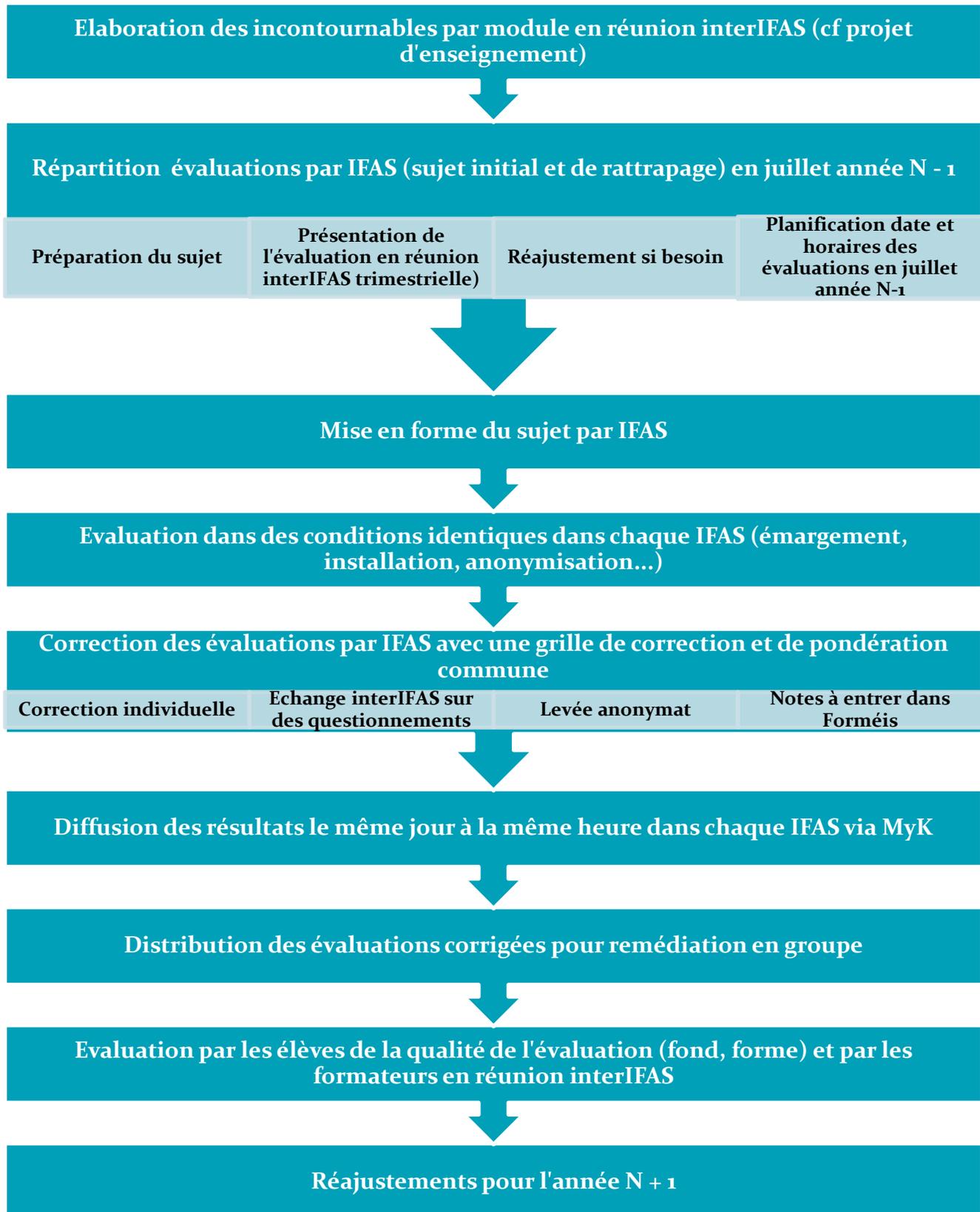
Trois niveaux d'évaluation sont activés actuellement :

- Contrôle des ressources des compétences notamment dans les modules via des Quizz formatifs, ...
- Evaluation des capacités combinatoires au travers du travail d'analyse sur les situations de soins,
- Evaluation de la mise en œuvre des compétences sur le terrain.

L'évaluation doit être au service des élèves avec une régulation continue des apprentissages au travers de l'évaluation formative. Ce type d'évaluation demande aux formateurs de s'intéresser non seulement aux processus d'apprentissage mais aussi aux méthodes de travail, aux attitudes des apprenants, à leur position dans le groupe, aux aspects cognitifs, affectifs, relationnels et matériels de la situation d'apprentissage. Ces évaluations formatives se font sur chaque module à l'aide de différents outils en fonction des sites : QUIZZ en ligne sur la plateforme, QUIZZ box, mise en situation d'évaluation-type, analyse de situations...

Une **remédiation** est pratiquée après chaque évaluation normative. Elle permet à chaque élève de réguler ses propres processus de pensée et d'apprentissage.

La procédure d'évaluation des blocs de compétences se déroule comme suit :



5.3. Le calendrier prévisionnel des évaluations rentrée septembre 2022

Bloc de compétences	Parcours	Modalités d'évaluation	Dates d'évaluation
Bloc 1 Modules 1 et 2	Tout cursus concerné	Etude de situation : analyse écrite de groupe et oral collectif avec note individuelle (0h30) Modules 1 et 2 évalués avec une situation commune	29/09/2022 18h (écrit) 30/09/2022 journée (oral)
Bloc 2 Modules 3 et 4	Tout cursus sauf Bac Pro	Etude de situation sur table en individuel : 2h30 Modules 3 et 4 évalués avec une situation commune Module 3 : 0h45 Module 4 : 1h45	10/03/2023 à 14h
Bloc 2 Modules 3 et 4	Bac Pro ASSP/SAPAT	Etude de situation sur table en individuel : 2h30 Modules 3 et 4 évalués avec une situation commune Module 3 : 0h45 Module 4 : 1h45	09/12/2022 à 14h
Bloc 2 Module 5	Tous cursus	Mise en situation simulée de 30 minutes	Semaine du 12 décembre 2022 (Bac Pro ASSP et SAPAT) et semaine du 20 février 2023 (Autres cursus)
Bloc 3 Modules 6 et 7	Tout cursus concerné sauf AES	Etude d'une situation relationnelle et d'encadrement comportant une pratique simulée avec débriefing oral : 0h20	12/05/2023
Bloc 3 Modules 6 et 7	AES	Etude d'une situation relationnelle et d'encadrement comportant une pratique simulée avec un debriefing oral : 0h20	04/02/2022
Bloc 4 Module 8	Tout cursus concerné sauf Bac Pro SAPAT	Etude d'une situation d'hygiène sur table en individuel : 2h	18/11/2022 à 14h30
Bloc 4 Module 8	Bac Pro SAPAT	Etude d'une situation d'hygiène sur table en individuel : 2h	10/11/2022 à 14h30
Bloc 5 Modules 9 et 10	AES / Bac Pro SAPAT	Etude de situation pouvant sur table en individuel : 2h30	10/02/2023 à 14h

		Modules 9 et 10 évalués avec une situation commune Module 9 : 1h15 Module 10 : 1h15	
Bloc 5 Modules 9 et 10	Tout cursus concerné sauf AES / Bac Pro SAPAT	Etude de situation pouvant sur table en individuel : 2h30 Modules 9 et 10 évalués avec une situation commune Module 9 : 1h15 Module 10 : 1h15	02/06/2023 à 14h

6. Une personnalisation des parcours des apprenants visant à éviter les ruptures et les abandons

L'individualisation des parcours des élèves est réalisée durant l'année à partir de plusieurs dispositifs, notamment de suivi de l'élève.

6.1. Le dispositif d'accompagnement des apprenants

6.1.1. L'accompagnement pédagogique individualisé

↳ Le positionnement à l'entrée en formation

Le positionnement vise à faire le bilan des connaissances et des compétences d'un apprenant pour construire et affiner un itinéraire personnel de formation.

Il s'agit donc d'une évaluation qui se situe à l'entrée en formation et a pour objectif d'introduire des données objectives qui permettent à l'élève de se situer dans une perspective.

Le positionnement à l'entrée en formation prend appui sur différents outils :

- Des tests d'évaluation en ligne concernant les pré-requis nécessaires pour suivre la formation en lien avec les bases d'écriture/lecture/compréhension, arithmétique, biologie et outils informatiques
- Une grille d'auto-positionnement qui permet à l'élève aide-soignant de faire apparaître le niveau de maîtrise qui lui paraît correspondre à sa situation personnelle
- Des fiches de préparation de chaque entretien de formation qui permettent de faire une synthèse des acquis en début de formation, des connaissances à acquérir ou à approfondir et des compétences à développer à l'IFAS et en stage, tout au long de la formation
- Un contrat pédagogique formalisant les engagements de l'élève et de l'institution en regard de l'accompagnement individualisé.

Le positionnement vise deux objectifs principaux :

- *L'un est tourné vers l'individu*

Le positionnement rend visible les acquis et les points à améliorer de l'élève aide-soignant. Il acquiert ainsi une vision rétrospective et prospective sur ses connaissances et compétences. En fonction de son positionnement, l'élève aide-soignant pourra cibler certains objectifs de formation et ainsi être acteur dans l'élaboration de son parcours de formation.

- *L'autre est orienté vers l'IFAS*

L'ensemble des données permet de disposer d'une cartographie des acquis de l'ensemble des élèves aides-soignants et ainsi de réajuster les objectifs de formation et les contenus en fonction du profil de la promotion.

Le référentiel de positionnement comprend :

- Une **autoévaluation des activités en lien avec le métier** : il s'agit d'une liste non exhaustive des activités à mobiliser dans la mise en œuvre de chaque compétence.
- Une **autoévaluation des connaissances dans les matières générales** : il s'agit d'une liste non exhaustive des connaissances pré-requises.
- Une **échelle de positionnement** à renseigner par l'élève aide-soignant en utilisant la grille des niveaux de maîtrise proposée pour les activités et pour les connaissances.

L'accompagnement dans la démarche de positionnement comprend :

- **Un entretien en début de formation**
- **Un entretien intermédiaire et en fin de formation**

Chaque élève est accompagné dans sa démarche de positionnement par un formateur permanent ou le directeur de l'IFAS.

Suite à cet entretien, **différents types d'accompagnement pédagogiques individualisés sont proposés.**

Pour y répondre, des ressources externes sont mobilisées : enseignants en Français, en Mathématiques, en Biologie, documentaliste, sophrologue, praticien en hypnose, en toucher-massage, en relaxation pour répondre aux problématiques ciblées.

Dispositif d'accompagnement des apprenants

Accompagnement Pédagogique Individualisé (API) : 35h

Bac Pro Entretien de positionnement initial : 3h30 Lavage des mains et précautions standard : 3h30 Informatique : 3h30 obligatoires + 3h30 facultatives Au choix : Français : 9h Biologie/vocabulaire professionnel : 3h30 Bases arithmétique : 3h30 Principes de la toilette : 3h30 Formalisation des objectifs de stage : 3h30 Analyse d'articles ou de livres : 3h30 Techniques de communication : 3h30 Prise de parole : 1h30 Gestion du stress : 3h30 Stratégies d'apprentissage : 3h30 Renforcement raisonnement clinique : 3h30 Renforcement situations à risque : 3h30 TOTAL heures	Cursus complet et autres cursus partiels Entretien de positionnement initial : 3h30 Renforcement Bloc 1 : 3h30 x 2 Informatique : 3h30 obligatoires + 3h30 facultatives Au choix : Français : 9h Biologie/vocabulaire professionnel : 3h30 Bases arithmétique : 3h30 Techniques de communication : 3h30 Analyse d'articles ou de livres : 3h30 Gestion du stress : 3h30 Stratégies d'apprentissage : 3h30 Principes de la toilette : 3h30 Formalisation des objectifs de stage : 3h30 Analyse d'articles ou de livres : 3h30
--	---

6.1.2. Le suivi pédagogique

Le suivi est un **accompagnement individualisé et collectif** de l'élève tout au long de son parcours de formation. Il prend le **relais de l'accompagnement pédagogique individualisé**. Il est **centré sur l'élève**, sur **ses apprentissages** aussi bien sur le terrain qu'à l'institut.

Il vise à **développer les potentiels, les ressources de chaque apprenant** mais aussi à **renforcer l'appropriation des valeurs professionnelles, la maturation de son identité professionnelle, la réflexivité dans la pratique**.

Ce dispositif inclut un travail sur le projet professionnel, non pas au sens de choix d'une discipline d'exercice mais au sens d'avoir une représentation du professionnel que l'on souhaite devenir. Il s'inscrit dans les valeurs humanistes du projet pédagogique et dans un engagement mutuel des parties.

Il se décompose comme suit :

- 2 rencontres obligatoires programmées en individuel minimum avec pour objectif de mettre en relief les réussites/acquisitions et les points à améliorer aussi bien en stage qu'à l'institut, sur la construction de l'identité professionnelle (profil de soignant et valeurs soignantes), sur l'analyse de la pratique professionnelle.
- Mise en œuvre d'un contrat individualisé de suivi pédagogique
- Réajustement des parcours de stage en fonction des bilans effectués et des acquisitions de compétences, des ressources et des difficultés,

- Proposition d'accompagnement individualisé sur des temps facultatifs en regard des difficultés repérées en théorie comme en pratique.

6.1.3. Le Temps Personnel Guidé (TPG)

Le TPG est un **dispositif d'aide à la réussite** qui est intégré dans le projet pédagogique.

Il permet aux apprenants de **s'approprier les connaissances** étudiées dans les blocs, de **préparer un travail qui sera exploité en TD** mais aussi **d'être accompagné dans le choix et la formalisation de leurs objectifs de stage**.

Pour les personnes en cursus partiel, il peut être dédié à des **temps de remobilisation des savoirs** dont les apprenants sont dispensés pour leur permettre de répondre aux attendus des évaluations. Dans ce cadre, ils peuvent prendre la forme de QUIZZ ou de Serious Game en ligne, de diaporamas commentés, de supports vidéo.

6.2. Le stage d'intégration en milieu professionnel

Il est choisi par l'élève sous réserve de la validation par son référent de suivi pédagogique et de la validation des compétences lors des stages précédents.

Les élèves peuvent avoir plusieurs objectifs pour ce stage : parfaire leurs apprentissages des soins et de la prise en soin en choisissant un lieu qui va leur permettre d'atteindre leurs objectifs ; choisir l'établissement dans lequel ils veulent travailler après l'obtention du diplôme ; choisir un service de pointe dans un CHU pour se confronter à une expérience d'apprentissage différente,

La gestion du stage optionnel se déroule de la manière suivante :

- Informations sur le choix du stage optionnel et sur les démarches à effectuer courant janvier : stage choisi par l'élève en fonction de son projet professionnel et de ses objectifs d'apprentissage ; organisation des démarches par l'élève ; possibilité de stage en France et à l'étranger,
- Retour des accords de principe,
- Elaboration des conventions de stage,
- Réajustement du lieu de stage si besoin en fonction des acquisitions de compétences.

6.3. Le portfolio individuel en stage

Il est remis avant le départ en stage et est à remplir par l'élève. Il permet de **suivre le parcours de l'apprenant en stage, d'évaluer sa progression et le développement de ses compétences**. Il contribue également au **lien entre formation théorique et clinique et à l'analyse des pratiques**.

Un **bilan avec le tuteur de stage est effectué à chaque période en milieu professionnel** et porte sur les acquis, les points positifs, les points à améliorer et les éléments restant à acquérir.

Il est à apporter à chaque rendez-vous pédagogique.

6.4. La formation par l'apprentissage

Dans ce dispositif, les élèves sont suivis par un tuteur dans l'établissement employeur. Le formateur référent de suivi rencontre le tuteur de stage à chaque période en entreprise.

Cette approche doit amener l'élève vers des niveaux de compétences plus importants car il est en entreprise, travaille avec un tuteur dans l'entreprise et peut ainsi acquérir de l'expérience. Ce parcours de formation peut permettre aux jeunes d'avoir une formation qui les immerge dans le monde du travail.

X. Les indicateurs d'évaluation du projet

Le projet pédagogique a été élaboré par la direction et les équipes pédagogiques des instituts du GHT.

Un processus d'auto-évaluation de nos projets et de nos pratiques en lien avec la démarche qualité a été réalisé. Un diagnostic a été finalisé en mars 2021.

Ce processus est complété par une évaluation à partir des bilans institutionnels réalisés (Unités d'Enseignement ou Modules, semestres, fin de formation, stages) au cours de l'année de formation avec pour objectifs de :

- Mesurer le niveau de satisfaction des apprenants et la performance de l'organisation,
- Identifier leur sentiment de compétence,
- Connaître les attentes et les besoins des apprenants,
- Connaître la priorité des apprenants pour améliorer leurs conditions d'apprentissages,
- Solliciter les apprenants pour des points d'amélioration.

De plus, il prend en compte les évolutions tant législatives que professionnelles et technologiques.

La dernière analyse des indicateurs d'évaluation a eu lieu en juillet 2022 et a permis la réactualisation de ce projet qui est présenté à l'ICOGI de novembre 2022. Le projet pédagogique est évalué et réajusté à la fin de chaque année universitaire.

La prochaine évaluation annuelle aura lieu en juillet 2023.

Il est à préciser que suite au renouvellement d'autorisation des instituts, les tutelles ont proposé différents éléments de cadrage qui sont inscrits dans ce projet et mettent en exergue des ressources particulières pour notre territoire.

Point forts des instituts

- Un seul institut dispense la formation en soins infirmiers sur le département de la Nièvre. Il est situé sur la commune de l'établissement support du GHT de la Nièvre.
Il est à noter qu'il est à proximité de la gare et sur le site des formations universitaires en santé.
- Les instituts de formation sont regroupés au sein du GHT de la Nièvre et bénéficient à ce titre d'un projet managérial commun. La mutualisation des ressources est une véritable opportunité pour les IFAS qui sont de petite taille et isolés géographiquement mais qui permettent néanmoins de couvrir l'offre de formation sur l'ensemble du territoire.
- Le projet de déménagement de l'IFAS de Cosne-Cours-sur-Loire permettra de dispenser la formation dans de meilleures conditions d'accueil et d'être plus attractif.

Points forts du projet pédagogique

- La place du numérique est présente dans le projet et facilite le rapprochement des différentes structures.
- Les projets sont nombreux et pertinents.

Recommandations à intégrer dans le projet de formation

- Suivre et analyser les interruptions de formation et mettre en place des mesures de prévention pour les réduire.
- Développer la mutualisation des interventions (essentiellement pour les intervenants extérieurs car moins nombreux pour l'IFAS de Cosne Cours Sur Loire).
- Développer l'offre de formation continue en direction des professionnels de santé sur l'ensemble des sites
- Inclure les stages dans les missions de la cellule ingénierie pédagogique pour permettre de développer une réelle alternance intégrative.
- Intégrer les professionnels soignants dans la construction du projet pédagogique car ils alimentent la réflexion, l'enrichissent et seront ainsi plus à même d'accompagner les actions.
- Développer la formation par apprentissage et en faire la promotion auprès de l'ensemble des partenaires.
- Développer la communication en direction des lycées et collèges sur l'ensemble du département pour renforcer l'attractivité des formations.
- Corriger le ratio formateur/élève pour la formation aide-soignante au regard de l'augmentation des effectifs et de la réingénierie du diplôme.

Conclusion

Les transformations du système de santé et des formations paramédicales, le contexte de crise sanitaire et le contexte environnemental en perpétuelle évolution nous amènent à développer des stratégies d'optimisation des ressources et des compétences en ingénierie de formation.

Ce projet pédagogique partagé, fruit d'une réflexion d'équipe, formalise le cadre de l'apprentissage et interpelle autour de valeurs humanistes et actuelles à partager.

Une des perspectives d'évolution de ce projet en lien avec les orientations stratégiques est de développer une véritable politique d'amélioration continue de la qualité des dispositifs de formation à travers la mise en œuvre d'une auto-évaluation de nos pratiques pédagogiques et un processus de certification en lien avec les attendus du Haut Conseil d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur et les attendus QUALIOPI.

Ce projet a été approuvé à l'unanimité par l'ensemble des membres des ICOGI de chaque institut de formation le 17 novembre 2022.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

Benner, P. (2003). *De Novice à Expert : excellence en soins infirmiers*. Paris : MASSON.

Gittins, C. (2006). *Réduction de la violence à l'école. Un guide pour le changement*.

Liendle, M. (2012). *Les concepts en sciences infirmières*. Paris : ARSI.

Raucent, B., Verzat, C., et Villeneuve, L. (2010). *Accompagner des étudiants, quels rôles pour l'enseignant ? Quels dispositifs ? Quelles mises en œuvre ?*. Bruxelles : De Boeck Supérieur.

Articles

Becker, H. (2006). Sur le Concept d'engagement. *SociologieS* [En ligne], Découvertes/Redécouvertes, Howard Becker, mis en ligne le 22 octobre 2006. <http://journals.openedition.org/sociologies/642>

Fall, A. (2014). Justice organisationnelle, reconnaissance au travail et motivation intrinsèque : résultats d'une étude empirique. *Relations industrielles*, 69, n°4, 709-731.

Gaté, JB. (2009). Apprenant dans ABC de la VAE. p. 77-78.

Greenberg, J. (1990). Employee theft as a reaction to underpayment inequity : The hidden cost of pay cuts. *Journal of Applied Psychology*, 75, 561-568. <https://www.cairn.info/l-abc-de-la-vae--9782749211091->

Meirieu, P. (1987). Différencier la pédagogie. *Cahiers pédagogiques*.

Piasecki, C., Steiner, D.D. (2018). La justice organisationnelle comme levier pour promouvoir la qualité de vie au travail. *Psychologie du travail et des organisations*, 25, 116-126.

Notes de synthèse, plans et rapports

Jourdan, D. (2017). La formation des adultes. Cours Unité d'enseignement 2 : Apprendre-Enseigner-Former-Module 1. Master 2 Sciences de l'éducation, Parcours formation de formateur dans le milieu de l'enseignement, de l'entreprise, des services et des collectivités. INSPE-UCA

Toczek-Capelle, M-C. (2017). La motivation, l'estime de soi. Cours Unité d'enseignement 2 : Apprendre-Enseigner-Former. Master 2 Sciences de l'éducation, Parcours formation de formateur dans le milieu de l'enseignement, de l'entreprise, des services et des collectivités. INSPE-UCA.